PRODUCTION INTEGREE
3e ETAPE

La différenciation en T8 :
Un outil concret pour aider à la planifier

Promotrice: Geneviève Vandecasteele
Lectrice: Ludivine Halloy

Hélène Declerfayt
Ecole Ste Bernadette (T8)
Maturité IV

2016-2017

"Différencier, c'est donc croire qu'ils sont tous capables de progresser. C'est alors avoir la volonté de chercher les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés.[1]*"*

[1] PIASC

Table des matières

1. Introduction

2. Partie théorique
    a. La différenciation, qu'est-ce que c'est ?
        i. Définition de la différenciation
        ii. Les niveaux de la différenciation
            - Diversification
            - Différenciation
            - Adaptation
            - Individualisation
            - Personnalisation
        iii. Les costumes de la différenciation
            - Différenciation intuitive
            - Différenciation planifiée
            - Différenciation successive
            - Différenciation simultanée
            - Différenciation mécanique
            - Différenciation régulatrice
            - Différenciation authentique
        iv. Les dispositifs à explorer
            - Les structures
            - Les contenus
            - Les processus
            - Les productions
        v. Dans mes pratiques de classe

b. Ce qui est demandé légalement
    i. Par la fédération Wallonie-Bruxelles
        - Le décret Missions
        - Le décret organisant l'enseignement spécialisé
    ii. Par l'enseignement catholique
        - Le projet pédagogique de l'enseignement spécialisé
        - Les missions de l'enseignement spécialisé
    iii. Par le projet pédagogique de Sainte Bernadette
    iv. Dans mes pratiques de classe

c. Le conseil de classe et le PIA

    Dans mes pratiques de classe

d. L'observation des élèves
    i. Pour quoi les observer ?
    ii. Qu'observer ?
    iii. Comment recueillir ces observations ?
    iv. Comment garder une trace de ces observations ?
    v. Dans mes pratiques de classe

3. Partie pratique : le carnet d'observation
    a. Présentation de mon cadre d'observation
    b. Un carnet d'observation. Que trouve-t-on dans cet outil ?
        i. une fiche d'observation par élève
        ii. la cartographie de la classe
        iii. les procès verbaux des heures de conseil de classe hebdomadaires
        iv. les groupes de besoin de la classe
        v. les prises en charge logopédiques pour les élèves sortants.
        vi. une liste d'aménagements réalisés en classe régulièrement
    c. Quelle forme a cet outil?
    d. En plus de cet outil, qu'ai-je mis en place cette année ?
    e. L'observation de A, un exemple

f. Avantages et freins du carnet et des autres outils mis en place
g. Et dans les autres écoles d'enseignement spécialisé, comment observe-t-on les élèves ?
h. Qu'est-ce que je modifierais si je veux le partager avec des collègues ou d'autres écoles ?

4. Conclusion: Au final, tout cela m'a-t-il aidé à mieux différencier en classe ?
5. Possibilités de poursuite
6. L'apport de la PI dans mon cheminement personnel et professionnel
7. Bibliographie
8. Annexes

INTRODUCTION

Dans cette production intégrée, j'ai décidé de parler de la différenciation dans l'enseignement spécialisé de type 8.

Pourquoi ce choix ?

Je suis enseignante dans l'enseignement spécialisé de type 8 depuis 6 ans à l'école Sainte Bernadette à Auderghem. Suite à une inspection en 2013-2014, il a été mis en évidence que la différenciation que nous pratiquions dans l'école était très intuitive, pas assez planifiée et peu visible dans nos documents (préparations, journal de classe,..).

"Nombreux sont les enseignants qui pratiquent des formes de différenciation pédagogique, sans les formaliser suffisamment. Il s'agit donc d'utiliser ce qui se fait déjà, de le prolonger, de l'approfondir, de le systématiser de façon réfléchie et de l'amplifier."[2]

Le but n'est pas de donner aux enseignants des pistes de différenciation, car

- d'abord leur pratique d'enseignement en est riche et cela fait partie de leurs spécificités dans l'enseignement spécialisé de T8.
- Ensuite, la collaboration avec l'équipe paramédicale et les autres enseignants est primordiale et permet de rechercher des pistes de différenciation et de différencier.
- Dernièrement, il existe de nombreuses pistes facilement accessibles dans la littérature (*L'effet domino dys* de R. Guilloux, *Un cerveau pour apprendre différemment* de D. Sousa,..).

[2] La pédagogie différenciée, TFE, B. Cornet, 2005

L'objectif de ce travail sera d'essayer de donner aux enseignants un outil qui permettra de mieux planifier la différenciation, de mieux observer les élèves, de mieux compléter les PIA.

Jacqueline Caron[3] met en évidence trois facteurs à prendre en compte quand nous sommes faces à des élèves en difficulté :

1. "Les élèves ayant une difficulté quelconque réclament d'abord le droit d'être reconnus dans leurs différences, d'être acceptés tels qu'ils sont, d'être respectés dans leurs limites et dans leurs capacités et d'être placés en projet de développement optimal à partir d'eux-mêmes, et non à partir de normes externes qu'on leur impose.
2. Les élèves en difficulté d'apprentissage réclament le droit de s'outiller en ce qui concerne le langage oral et écrit, la lecture et la mathématique, afin d'être opérationnels dans les gestes quotidiens de la vie. Ils n'aspirent pas forcément à une formation collégiale ou universitaire.
3. Les élèves en difficulté d'apprentissage ont besoin qu'on mette prioritairement l'accent sur le développement de leurs compétences transversales. C'est la condition sine qua non pour qu'ils puissent vivre une intégration sociale réussie et prendre en charge leur histoire personnelle".

Ce point de vue me permet de mettre l'accent davantage sur l'observation des compétences transversales de mes élèves, et pas uniquement sur les compétences disciplinaires, ce qui est fait le plus souvent. Ceci sera développé dans le chapitre sur l'observation des élèves.

Ce travail se composera d'une partie théorique et d'une partie pratique.
La partie pratique se composera de quatre chapitres.
Dans un premier temps, je définirai la différenciation et penserai les liens que je peux faire avec ma pratique d'enseignante en type 8.
Dans un deuxième temps, je me référerai aux textes légaux pour voir les exigences légales demandées en termes de différenciation dans l'enseignement de type 8.

[3] CARON J., Différencier au quotidien

Dans un troisième temps, je consacrerai un chapitre sur le conseil de classe et le PIA qui sont une spécificité de l'enseignement spécialisé.
Pour terminer, le dernier chapitre sera dédié à l'observation des élèves.

La partie pratique concernera la mise en place et l'évaluation du carnet d'observation. En effet si un enseignant veut planifier la différenciation dans sa classe, il doit pouvoir cerner ses élèves au mieux.
Dans un premier temps, le cadre dans lequel cet outil a été testé a été exposé.
Ensuite, le carnet d'observation et tout ce qu'il contient a été présenté : une fiche d'observation par élève, la cartographie de la classe, les procès verbaux des heures de conseil de classe hebdomadaires, les groupes de besoin de la classe, les prises en charge logopédiques et enfin une liste d'aménagements réalisés régulièrement en classe. Chacun de ces éléments a été expliqué et justifié.
Dans le chapitre suivant, j'expliquerai que ce carnet a pris une version informatique. J'ai justifié ce choix et listé ses avantages et inconvénients.
D'autres outils ont été mis en place dans le même objectif que le carnet durant cette année, c'est-à-dire aider à planifier la différenciation. Ils ont également fait l'objet d'un chapitre dans ce travail.
Dans un cinquième temps, un élève de la classe a été sélectionné pour illustrer ce travail d'observation.
Pour conclure, ce travail quatre points ont été analysés:

- Les avantages et les freins du carnet et des autres outils mis en place
- Et dans les autres écoles d'enseignement spécialisé, comment observe-t-on les élèves? Pour réaliser ce point, un questionnaire a été proposé à plusieurs enseignants de l'enseignement spécialisé. Leurs pratiques en terme d'observation et de différenciation ont été interrogées. Il leur a également été demandé de donner leur avis quant au carnet d'observation mis en place.
- Ce travail d'observation a-t-il atteint les objectifs qu'il s'était donné ?
- Si ce carnet devait être diffusé, que devrait-on modifier ?

Je vous souhaite une agréable lecture.

PARTIE THEORIQUE

La différenciation, qu'est-ce que c'est ?

Dans ce chapitre, je vais définir ce qu'est la différenciation et ses différents types. En regard de la théorie, j'identifierai quelles formes je pratique et à quelle(s) forme(s) il faudrait que nous arrivions idéalement en type 8.

1) Définition

D'après Jacqueline Caron, « la différenciation est d'abord une philosophie de vie et de travail. Cette philosophie guide l'ensemble des pratiques pédagogiques. Cet état d'esprit se reflète dans la manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et elle se traduit nécessairement dans notre agir pédagogique quotidien. C'est aussi une façon de percevoir les différences, de vivre avec elles, de les exploiter et d'en tirer avantage.[4] »

D'après Louis Legrand cité par Jacqueline Caron « la pédagogie différenciée que je propose doit, à partir d'objectifs communs, adapter les méthodes et les cursus à la réalité des élèves enseignés. C'est dire que l'essentiel en sera des instruments de détection de cette réalité et les processus variés dans lesquels l'enseignant pourra puiser pour adapter son enseignement à la réalité constatée. Il ne s'agit donc pas, au sens factuel ou institutionnel du terme, de pédagogie différenciée mais de différenciation de la pédagogie, c'est-à-dire d'une activité de diagnostic et d'adaptation prenant en compte la réalité et la diversité des publics. »

Ce que j'en retiens pour ma pratique….[5]

A partir de ces définitions, nous voyons bien que la différenciation est présente à toutes les étapes de l'enseignement (avant, pendant et après, c'est-à-dire pendant le diagnostic, la préparation, l'apprentissage proprement dit, l'exercisation et l'évaluation). C'est un processus qui s'inscrit dans le temps.

Cette méthodologie doit permettre de s'adapter à la réalité de nos élèves, de répondre à leurs besoins spécifiques.

[4] CARON J., Différencier au quotidien

[5] Chaque cadre "Ce que je retiens pour ma pratique..." est rédigé en OpenDyslexic

Pour cela, on insiste déjà sur le fait de détecter la réalité de nos élèves et donc de savoir les observer.

D'autre part, cette définition nous dit que nous devons partir d'objectifs communs. Nous gardons donc une dimension collective de notre enseignement et nous ne sommes pas seulement dans de l'enseignement individualisé. Nous avons un groupe classe devant nous.

2) Les niveaux de la différenciation

Il existe plusieurs niveaux de différenciation:

1. La diversification (ou la variété)
2. La différenciation authentique (ou le choix)
3. L'adaptation
4. L'individualisation

La diversification

« La diversification est d'abord une démarche qui conduit à la mise en place de contextes d'apprentissage variés et à l'utilisation de stratégies d'enseignement multiples. Ce niveau de différenciation apporte des gains, mais il n'est pas suffisant pour améliorer la courbe et la progressions de tous les élèves. On pourrait dire que la diversification est un genre de préalable à la différenciation.[6] »

Voici un exemple issu de ma pratique: en éveil géographique, lors de séances sur l'apprentissage du système solaire (un objectif commun), nous avons vécu différentes activités; nous avons visionné l'émission "C'est pas sorcier", nous avons lu des documents de référence, nous avons fabriqué une carte du ciel, nous sommes allés au planétarium, nous avons expliqué, synthétisé,...

[6] CARON J., Différencier au quotidien

Ce que je retiens pour ma pratique…

Dans l'enseignement de T8, au sein même de la diversification, on va intégrer les trois autres niveaux de la différenciation.

Lors d'un apprentissage en géographie lié au système solaire, certains élèves auront des textes plus simples et d'autres plus complexes. (différenciation). D'autres utiliseront un logiciel pour les aider à lire le document (adaptation). Tandis qu'un élève dyspraxique devra faire une recherche sur une constellation au lieu de construire sa carte du ciel (individualisation).

Diversification

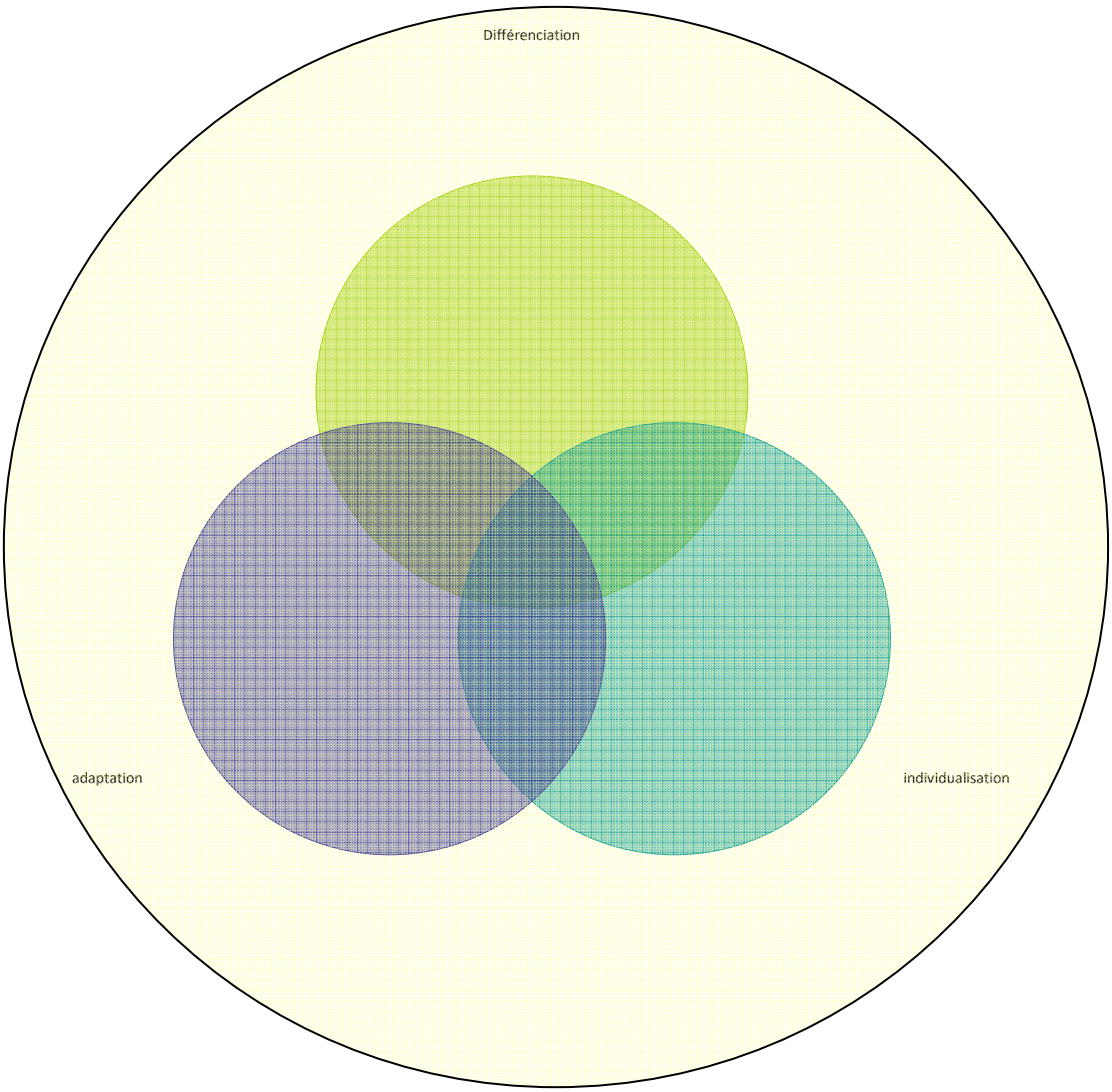

La différenciation

D'après le MELS cité par J. Caron, "la différenciation est une flexibilité pédagogique. Cette souplesse permet d'offrir des choix planifiés à l'ensemble des élèves au moment des situations d'apprentissage et d'évaluation. Dans le quotidien, cette même souplesse ouvre la porte à toutes sortes de possibilités à proposer aux élèves, tant sur le plan de choix de contenus différents, de processus variés et de production diversifiées. Cette flexibilité nous permet de planifier des situations d'apprentissage ou d'évaluation où l'on retrouvera diverses options proposées selon les rythmes, les styles et les niveaux cognitifs des élèves. Toutefois, ces choix ne doivent modifier en rien le niveau de difficultés des tâches à réaliser, les critères d'évaluation des compétences visées ou les exigences."

Voici deux exemples issus de ma pratique:

En éducation artistique, nous voulions réaliser une exposition d'étoiles. Chaque élève avait le choix des techniques, du matériel à disposition pour créer ses étoiles.

En mathématiques, lors de l'apprentissage du compas, les élèves pouvaient travailler en autonomie avec un fichier de réalisation de dessins, de travailler avec moi ou bien de s'entraider.

L'adaptation

D'après le MELS cité par J. Caron[7], "l'adaptation permet d'apporter des accommodations, des ajustements ou des aménagements à des situations d'apprentissage et d'évaluation [pour] autant que celles-ci ne viennent pas diminuer les exigences ou modifier ce qui est évalué. Nous apportons alors des changements dans la façon dont se vivent ces situations pour certains élèves ayant des besoins particuliers. Ces adaptations peuvent porter sur les procédures à suivre, sur la manière de présenter visuellement les textes ou sur la façon de les disposer. Malgré les ajustements ou aménagements habituellement utilisés par l'élève, le contenu des situations demeure le même, ainsi que les critères d'évaluation et les exigences."

Voici quelques exemples d'accommodation issus de ma pratique : il s'agit d'utiliser l'ordinateur avec un élève dyslexique pour la lecture de texte, d'utiliser des feuilles à grands

[7] idem

carreaux pour la pose de calculs écrits avec un dyspraxique, de donner plus de temps lors d'une interrogation pour un TDA...

L'individualisation

D'après le MELS cité par J. Caron[8], "l'individualisation est le moment d'apporter des modifications en intervenant sur le niveau de difficulté des situations. Nous le ferons en procédant à des changements dans les situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi qu'aux exigences liées aux compétences à évaluer, pour un ou quelques élèves présentant des besoins spécifiques."

Voici un exemple issu de ma pratique: avec un élève dyspraxique, ne pas lui demander de faire des traçages géométriques mais lui demander de décrire les figures.

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

J'utilise ces quatre niveaux de différenciation dans ma pratique même si en type 8 nous utilisons davantage l'adaptation et l'individualisation que dans l'enseignement ordinaire. En effet, dans la définition de l'adaptation et de l'individualisation, nous voyons bien qu'elle doit venir en soutien à des élèves ayant des besoins particuliers ou spécifiques, ce qui est bien le cas de la population fréquentant le T8.

Un cinquième niveau pourrait être ajouté. Celui de la personnalisation. D'après Jean Legal, « La personnalisation des apprentissages a pour objet d'aider l'élève à déterminer un projet de travail correspondant à la fois à ses besoins et à ses capacités, et de favoriser ainsi le développement de sa personnalité en faisant de lui l'agent principal de son éducation : d'élève soumis aux impératifs communs, il devient personne, ayant le droit, mais aussi la responsabilité, de participer aux choix des objectifs communs et à la mise au point des moyens pour les atteindre, et d'auto-organiser ses activités personnelles. Elle participe à l'apprentissage de la liberté et de l'autonomie. »

Voici un exemple issu de ma pratique: les élèves peuvent choisir avec l'enseignant leur objectif prioritaire qui sera inscrit dans leur PIA.

[8] CARON J., Différencier au quotidien

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

La personnalisation va permettre de rendre l'élève acteur de son apprentissage. Elle va permettre de développer l'autonomie de l'élève ce qui est important pour permettre la différenciation simultanée comme nous le verrons dans le paragraphe suivant.

3) Les costumes de la différenciation

La différenciation peut se vivre de différente façon:

- Différenciation intuitive versus planifiée
- Différenciation successive versus simultanée
- Différenciation mécanique versus régulatrice
- Différenciation authentique

TABLEAU 1.1 La penderie de la différenciation

Nom du costume	Définition	Caractéristiques
Différenciation intuitive	Flexibilité pédagogique que l'on exerce sans en prendre conscience nécessairement, que l'on n'a donc pas planifiée au préalable, mais que l'on utilise selon son cœur, son gros bon sens et surtout son flair pédagogique.	Cette différenciation se vit surtout dans la mise en place de la diversification dans les structures et dans la variété des moyens d'intervention que l'on utilise. Occasionnellement, et je dirais accidentellement, elle peut déboucher sur d'autres formes de différenciation, comme la différenciation successive et la différenciation simultanée. Par ailleurs, comme on y a recours assez souvent pour remédier à des lacunes, on pourrait la qualifier de régulatrice, puisqu'elle se traduit la plupart du temps par des adaptations consenties à des élèves qui n'arrivent pas à suivre le groupe.
Différenciation planifiée	Flexibilité pédagogique qui s'inscrit dans une démarche d'observation, d'écoute et de sensibilité établie à partir de l'analyse des divers parcours d'apprentissage des élèves. Elle se planifie en répondant aux quatre questions suivantes : Pourquoi ? Quoi ? Quand ? Comment ?	Loin d'être improvisée, la différenciation planifiée a une place bien déterminée à l'intérieur d'une séquence d'apprentissage (ensemble de situations d'apprentissage faisant partie d'une situation complexe). Elle peut se prolonger en revêtant d'autres costumes, tels ceux de la différenciation successive ou de la différenciation simultanée ou encore ceux de la différenciation mécanique ou de la différenciation régulatrice.
Différenciation successive	Souplesse dans le déroulement d'une séquence d'apprentissage, plus particulièrement sur le plan des démarches et des stratégies utilisées par les élèves pour atteindre des objectifs communs. Elle concerne donc tout un groupe d'élèves et se traduit habituellement par une succession de ressources, de structures ou de moyens mis au service des élèves pour apporter des réponses à leurs besoins.	Dans la différenciation successive, la situation initiale et les objectifs d'apprentissage sont les mêmes pour tous ; seule varie la façon d'atteindre ces objectifs. Ici, l'enseignant demeure le principal maître d'œuvre. Bien que préoccupé par les différences, il continue de rêver à la classe homogène puisqu'il persiste à offrir les mêmes ressources aux élèves dans un contexte où il accepte surtout d'en diversifier les moments d'utilisation.
Différenciation simultanée	Flexibilité pédagogique qui permet aux élèves de réaliser des tâches différentes au cours d'un même temps.	Même si, à première vue, elle semble être désorganisée, cette forme de différenciation exige de l'enseignant qu'il soit très structuré. Plusieurs outils sont mis à la disposition des élèves pour les aider à gérer leur temps et leurs apprentissages. Ainsi, on peut trouver dans la classe un menu ouvert et un outil pour gérer le temps, tel un plan de travail à plages ouvertes ou un tableau de programmation permettant aux élèves de faire des choix, de travailler simultanément sur des tâches différentes et de se responsabiliser face à leurs apprentissages. Ici, l'enseignant se montre souple dans la séquence d'apprentissage tout en maintenant des exigences communes et, la plupart du temps, le même échéancier pour tous.

Figure 1 Tableau de la différenciation - J. Caron

Nom du costume	Définition	Caractéristiques
Différenciation simultanée (*suite*)		C'est un début non négligeable vers la gestion des différences… D'ailleurs, si la flexibilité pédagogique est plus grande, la différenciation simultanée peut ouvrir la porte à la différenciation des contenus, des processus et des productions, sans la garantir pour autant.
Différenciation mécanique	Façon de penser et d'agir qui prend appui sur un diagnostic initial, c'est-à-dire une collecte formelle d'informations relatives aux apprenants avant d'opérationnaliser la différenciation auprès des élèves. Le recours à des tests diagnostiques est vraiment au cœur des décisions que l'on prendra par la suite au regard des actions à privilégier.	La force de la différenciation mécanique est de se fonder sur une collecte d'informations rigoureuse et bien ciblée. Par contre, cela peut constituer un écueil si la mesure est perçue par l'enseignant et les élèves comme une forme de contrôle constant. Un autre reproche qu'on pourrait lui faire, c'est de fermer la porte à toute régulation rétroactive. Malgré ces faiblesses, ce costume de la différenciation permet à l'enseignant d'accueillir les différences et peut se vivre de manière successive ou simultanée.
Différenciation régulatrice	Flexibilité pédagogique dont le principal but est d'assurer une régulation des apprentissages et des actions éducatives. La différenciation régulatrice s'inscrit dans une approche constructiviste des apprentissages et dans une perspective développementale. Ici, les élèves mobilisent leurs compétences dans des situations d'apprentissage ouvertes aux différences et les enseignants les accompagnent en leur assurant une rétroaction fréquente.	Dans la différenciation régulatrice, l'évaluation se vit de façon continue ; elle est enchâssée dans l'apprentissage et se veut avant tout formative. Cette philosophie de vie et de travail amène l'enseignant à apporter tous les ajustements qu'il juge nécessaires pour maximiser les apprentissages : les contenus, les processus, les productions, sans oublier les structures. La différenciation régulatrice crée des conditions gagnantes pour la mise en place d'une différenciation successive ou d'une différenciation simultanée.
Différenciation authentique	La différenciation authentique est basée essentiellement sur la croyance selon laquelle la différenciation des processus est la voie à privilégier pour un développement optimal des compétences des élèves, particulièrement dans un contexte de cycles d'apprentissage pluriannuels.	« La différenciation authentique est celle qui est fondée sur la différenciation des processus d'apprentissage des élèves et qui passe, pour atteindre ce but, par l'organisation plus ou moins diversifiée et variée des processus d'enseignement. Ainsi, les élèves sont répartis dans des structures différentes et ils travaillent à la fois selon des processus différenciés et sur des contenus et des productions différenciés également. » (Przesmycki, 1991, p. 17.) Cette forme de différenciation inclut certains costumes déjà présentés : la différenciation planifiée, la différenciation simultanée et la différenciation régulatrice. Cette différenciation se veut un peu comme un idéal à atteindre.

Figure 2 Tableau de la différenciation - J. Caron

Ce que j'en retiens pour ma pratique....

L'intérêt de mon travail est de passer d'une différenciation intuitive à une différenciation planifiée. Pour pouvoir la mettre en oeuvre, il faut savoir observer nos élèves. Le carnet d'observation prendra donc bien tout son sens dans cette optique.

Je pratique plus régulièrement la différenciation successive que la différenciation simultanée car il est difficile de rendre certains élèves autonomes Un des objectifs du décret missions est de développer cette autonomie[9]. Il est donc important que nous pratiquions également la différenciation successive.

A Sainte Bernadette, nous pratiquons beaucoup la différenciation mécanique grâce à nos testings de début d'année. Au plus nous ferons des observations judicieuses tout au long de l'année, au plus nous pratiquerons la différenciation régulatrice, où le carnet d'observation pourra à nouveau s'avérer être un outil opportun. En effet, dans l'enseignement spécialisé, l'évaluation diagnostique est très importante.

La différenciation idéale, authentique, est celle qui mêle différenciation planifiée, simultanée et régulatrice.

4) Les dispositifs à explorer

On peut différencier :

- les structures : c'est-à-dire le temps, le matériel... ;

  Voici un exemple issu de ma pratique: un élève TDA aura plus de temps pour réaliser une interrogation. Un élève dyspraxique aura l'opportunité d'utiliser des matrices pour ses calculs écrits tandis que les autres non.

- Les contenus c'est-à-dire la matière ;

  Voici un exemple issu de ma pratique: un élève dysorthographique aura des dictées à apprendre moins longues (moins de mots, textes plus courts).

[9] "Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants : 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves; 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle"

- Les processus c'est-à-dire comment l'élève va atteindre la compétence ;

  Voici un exemple issu de ma pratique: lors de l'apprentissage de la division écrite, certains élèves vont travailler en autonomie sans matériel, d'autres vont avoir encore besoin de beaucoup manipuler (des pailles sont à leur disposition) et un dernier groupe aura besoin d'être dirigé par l'enseignant.

- Les productions c'est-à-dire le travail attendu par l'élève.

  Voici un exemple issu de ma pratique: lors de la préparation d'un exposé, j'avais demandé aux élève de rédiger le plan de celui-ci. Pour cela, il pouvait réaliser un plan linéaire (1., 2., 3.,...) ou bien créer un mind-map.

Ce que j'en retiens pour ma pratique....

Il est important de varier de manière pertinente notre façon de différencier et de ne pas le faire à partir d'un seul dispositif pour pouvoir aider chaque élève à évoluer.

5) Dans mes pratiques de classe

Toute cette théorie est très intéressante car elle va permettre de rencontrer tous les élèves présents dans nos classes. "Chacun a sa façon d'entrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir selon sa personnalité, son rythme, sa culture, son degré d'obstination, ses limites de vigilance. Chaque élève appréhende les choses de manière spécifique"[10].

De plus, dans l'enseignement spécialisé, nos élèves ont tous des besoins spécifiques auxquels nous, enseignants, devons répondre. Nous pouvons le faire grâce à une pédagogie de la différenciation. Il est de notre devoir d'utiliser les quatre niveaux de la différenciation, de tenir compte de ses "costumes" et de varier les différents dispositifs qui permettent la différenciation, ce qui est une des priorités reprises par le cadre légal que nous allons développer dans le chapitre suivant.

[10] Issu de l'iintroduction des nouveaux programmes de l'enseignement fondamental catholique

Ce qui est demandé légalement

Dans ce chapitre, j'ai essayé de définir ce qu'était l'enseignement primaire spécialisé de type 8 et quelles étaient les exigences concernant la différenciation. Je me suis donc penchée sur ce qu'en disaient la Fédération Wallonie Bruxelles, le réseau (l'enseignement catholique) et enfin mon école (le projet pédagogique).

1) Par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Après avoir consulté le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, décret du 24/07/1997 mis à jour le 05/08/2015, je retiens :

Chapitre I, article 5:

La pédagogie différenciée est définie comme une démarche d'enseignement qui consiste à varier les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves.

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

Explicitement, il n'est pas fait mention d'adaptation et d'individualisation mais on nous demande de tenir compte des besoins d'apprentissage des élèves, ce qui justifie donc cette pédagogie.

Chapitre III, article 13, § 3bis et 4

Dans l'enseignement spécialisé, la formation de l'enseignement maternel, primaire et du 1er degré ou de la 1re phase de l'enseignement secondaire constitue un continuum pédagogique structuré en trois étapes, visant à assurer à tous les élèves, les socles de compétences ou compétences-seuils nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études.

Les étapes visées à l'alinéa précédent sont :

1°L'enseignement maternel;

2° De la maturité I à la maturité IV dans l'enseignement primaire;

3° Le 1er degré ou la 1re phase de l'enseignement secondaire

Sur proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement spécialisé créé par le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, le Gouvernement peut adapter le continuum pédagogique visé au § 3bis pour l'enseignement spécialisé.

Ce que je retiens pour ma pratique…

La continuité pédagogique poursuit deux buts:

- vis-à-vis des élèves (et de leurs parents): avoir des apprentissages complets, c'est-à-dire qui couvrent toutes les facettes de toutes les compétences transversales et disciplinaires.
- vis-à-vis des enseignants:

--> pour que tous les intervenants de la classe poursuivent les mêmes objectifs et se complètent.

--> Puisqu'on nous demande de réaliser un continuum pédagogique[11], nous devons poursuivre d'une année à l'autre, d'une maturité à l'autre, les pistes de différenciation et d'adaptation que nous proposons à nos élèves.

Comme nous n'avons pas d'heure de concertation dans l'enseignement spécialisé, il est important de laisser des traces écrites de ce que nous mettons en place. Cela peut se faire via le PIA et le conseil de classe, pour lequel il est prévu deux périodes hebdomadaires dans l'horaire des enseignants.

Chapitre III, article 15:

Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée.

....

Dans l'enseignement spécialisé, l'élève évolue selon son rythme d'apprentissage et ses potentialités dans les différents degrés de maturité sur avis du Conseil de classe.

[11] voir circulaire 2955 concernant le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

Comme chaque élève doit pouvoir évoluer à son rythme, cela sous-tend que nous devons pratiquer une différenciation des structures (temps).

Il est également demandé aux enseignants de pratiquer une évaluation formative, c'est-à-dire d'observation des élèves, pour pouvoir mettre en place une pédagogie différenciée (donc pas uniquement au niveau des structures mais aussi au niveau des contenus, processus et productions).

Après avoir consulté le décret organisant l'enseignement spécialisé, décret du 03/03/2004 mis à jour le 14/08/2015, voilà ce que j'en retiens par rapport à ma production intégrée:

Chapitre I, article 2:

L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et aux adolescents qui, sur la base d'un rapport d'inscription effectué par les institutions définies à l'article 12 doivent bénéficier d'un enseignement adapté en raison de leurs besoins spécifiques et de leurs possibilités pédagogiques.

Il est organisé sur la base de la nature et de l'importance des besoins éducatifs et des possibilités psychopédagogiques des élèves et assure le développement de leurs aptitudes intellectuelles, psychomotrices, affectives et sociales tout en les préparant, selon les cas :

1. à l'intégration dans un milieu de vie ou de travail adapté;
2. à l'exercice de métiers ou de professions compatibles avec leur handicap qui rende possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire;
3. à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur tout en offrant des possibilités de vie active.

Chapitre II, article 6,

L'enseignement spécialisé se scinde en plusieurs types.

Chacun de ces types comporte l'enseignement adapté aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe.

Chapitre II, article 7,

Le type 8 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des élèves présentant des troubles des apprentissages, ci-après dénommé le type 8.

Chapitre II, article 8,

Le type 8 est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, §1er, 3°, a conclu à des troubles des apprentissages. Ceux-ci peuvent se traduire par des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul, sans qu'il y ait retard mental ou déficit majeur sur le plan physique, comportemental ou sensoriel. Ils doivent être considérés comme des troubles complexes aux origines multifactorielles.

Chapitre III, article 12,

Un manque de maîtrise de la langue de l'enseignement ou l'appartenance à un milieu social défavorisé ne constitue pas un motif suffisant d'orientation vers l'enseignement spécialisé.

Ce que je retiens pour ma pratique…

Les élèves inscrits en type 8 ont tous des besoins spécifiques liés à des troubles de l'apprentissage.

Ils doivent bénéficier d'un enseignement adapté en raison de leurs besoins spécifiques et de leurs possibilités pédagogiques pour cela nous devons différencier notre façon d'enseigner.

Chapitre IV, article 24

Dans chaque établissement d'enseignement spécialisé organisant de l'enseignement primaire, la prise en charge des élèves qui nécessitent une aide individuelle particulière et/ou l'accueil, l'observation et la prise en charge temporaire de nouveaux élèves, sont

assurés dans les limites du capital-périodes utilisable. Ces tâches sont assurées par un maître d'enseignement individualisé.

Ce que je retiens pour ma pratique…

L'observation des nouveaux élèves doit être réalisée par les MEI dans les limites du capital-périodes. Les MEI ne disposant pas toujours d'assez de temps pour le faire, il est nécessaire qu'il y ait une collaboration avec le titulaire. Le carnet facilitera cette observation complémentaire.

Plus nous connaitrons les nouveaux élèves, plus nous pourrons rapidement leur proposer un enseignement adapté à leurs besoins et l'enseignement en T8 leur sera profitable.

Chapitre I, article 4,

Pour les élèves atteints de retard mental léger, de troubles instrumentaux, comportementaux, sensoriels et de handicaps physiques, l'enseignement primaire spécialisé, est organisé en degré de maturité :

Chacun des quatre degrés correspondant aux stades d'évolution de l'élève dans l'enseignement primaire :

Ils sont définis comme suit :

- maturité I : niveaux d'apprentissages préscolaires;
- maturité II : éveil des apprentissages scolaires;
- maturité III : maîtrise et développement des acquis;
- maturité IV : utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées.

2) Par l'enseignement catholique

Après avoir consulté le projet pédagogique de l'enseignement fondamental spécialisé catholique de 2005, voilà ce que j'en retiens par rapport à ma production intégrée:

"La mission de l'Enseignement fondamental spécialisé catholique est d'offrir aux élèves ce que l'Enseignement ordinaire, pour une raison ou une autre, prendre en charge, une scolarité adaptée à leurs besoins.

[...]

Différencier les apprentissages

La diversité des enfants accueillis nécessite une organisation variée des apprentissages pour permettre aux élèves d'accéder à un certain niveau de compétences. En fonction de leur rythme, il est nécessaire de développer des méthodologies différentes et de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec des modes d'approche différents, ainsi que des stratégies appropriées qui permettent d'intégrer un même savoir.

Dans le souci de rencontrer les canaux privilégiés des élèves, il convient de s'ouvrir aux diverses approches, mais également d'en chercher de nouvelles.

Différencier, c'est donc croire qu'ils sont tous capables de progresser. C'est alors avoir la volonté de chercher les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés.

Le rôle de l'enseignant consiste à favoriser la construction individuelle et collective. Il doit être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse et aille le plus loin possible à partir d'où il est et de sa manière de faire.

La différenciation se traduit également par une prise en charge individuelle, ponctuelle et précise de certains enfants par un personnel paramédical et des maitres d'enseignement individualisé."[12]

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

Les élèves inscrits en T8 doivent bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins. Le projet du réseau concrétise ce qui est demandé par le décret. Il définit avec plus de précisions la différenciation.

[12] issu du projet pédagogique de l'enseignement fondamental spécialisé catholique de 2005

La différenciation y est vue comme un état d'esprit : "c'est croire que tous vont progresser", mais la différenciation est aussi vue comme quelque chose à planifier en fonction d'une méthodologie, de stratégies et d'outils spécifiques.

Ce projet pédagogique insiste aussi sur l'aspect collectif de la classe: on n'est pas uniquement dans de l'enseignement individualisé. Nous avons un groupe-classe devant nous. Celui-ci va nous permettre de développer deux axes qui sont clairement explicités dans la circulaire n°2955:
- la coopération et la construction des règles de vie;
- les projets collectifs.

Après avoir consulté les missions de l'enseignement spécialisé rédigées par la FédEFoC en 2005, voilà ce que j'en retiens par rapport à ma production intégrée:

"[...] L'enseignement fondamental spécialisé accueille des enfants qui présentent un handicap, une déficience en leur proposant une structure qui s'adapte à leurs besoins. Ces besoins exigent un accompagnement spécifique par une équipe multidisciplinaire interne à l'école. [...]

Cet accompagnement nécessitera une adaptation

- du temps;
- de l'espace;
- des relations;
- des méthodologies;
- du matériel;
- de l'apprentissage;
- des projets;
- de l'évaluation;
- de la matière;
- de l'ouverture au monde

... en fonction du handicap de l'enfant et de son évolution."

Ce que j'en retiens pour ma pratique….

Si nous reprenons les quatre niveaux de différenciation définis par J. Caron, les missions de l'enseignement spécialisé nous invitent à aller plus loin que la "simple" différenciation mais d'adapter notre enseignement. Différentes adaptations sont listées.

L'enseignement de T8 y est défini de façon plus précise que dans le décret :

"Le type 8 de l'enseignement spécialisé est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire conclut que, tout en ne manifestant pas de troubles de l'intelligence, de l'audition ou la vision, ils présentent des troubles qui se traduisent par des difficultés dans le développement du langage ou la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul et dont la gravité est telle que, dans un premier temps, une intervention particulière dans le cadre de l'enseignement ordinaire ne peut suffire."

Ce que je retiens pour ma pratique…

La différenciation pratiquée comme telle dans l'enseignement ordinaire ne peut suffire pour répondre aux besoins spécifiques des élèves qui y sont inscrits. Des adaptations doivent donc être proposées.

Dans le chapitre sur le type 8 du programme intégré, on insiste sur l'évaluation formative et sur les questions à se poser quand on la pratique:

- "quoi ? qu'est-ce qu'on observe ? quel est l'objectif de l'observation ?
- comment observer (critères, indicateurs et outils d'observation)?
- quand et où observer (cadre)?
- qui observe (domaine d'expertise)?
- l'enfant est-il partenaire de l'évaluation (relation) ?

Il est également important de sélectionner des indicateurs du développement des compétences (comportements observables) et d'utiliser des outils à travers lesquels ceux-ci pourront être traduits en difficultés, mais aussi en ressources."

Ce que j'en retiens pour ma pratique....

Pour pouvoir adapter notre enseignement, il est primordial de pratiquer une évaluation formative. Pour cela, la FédEFoC liste une série de questions à se poser. Elles devront aider à la construction du carnet d'observations qui sera un outil pour aider à compléter le PIA.

"L'élaboration d'un PIA pour chaque enfant permettra, à l'ensemble des intervenants, de travailler en fonction des objectifs prioritaires (compétences transversales et/ou compétences disciplinaires) identifiés au conseil de classe et d'assurer une continuité dans l'accompagnement de l'enfant."

Ce que j'en retiens pour ma pratique....

A nouveau, cela permet d'insister sur le fait d'observer les compétences transversales et disciplinaires, objectif du carnet.

Différencier les apprentissages

"L'équipe doit tenir compte des différents profils[13] d'enfants accueillis dans l'enseignement de type 8; ces profils demandent une approche diversifiée. D'autre part, les troubles d'apprentissage étant variés, il est donc nécessaire d'avoir une approche adaptée et différenciée en rapport avec les besoins spécifiques de chaque enfant.
La différenciation doit se faire à tous les niveaux d'apprentissage: objectifs, matériel, rythme; évaluation, accompagnement..."

[13] Cinq profils sont définis:
1) Les troubles dys
2) Les troubles mnésiques
3) Les troubles de l'attention
4) Les désordres culturels/socio-économiques/affectifs
5) Les troubles pédagogiques

Caractéristiques des élèves - approches pédagogiques spécifiques, d'un point de vue général; "Il y a donc la nécessité de bien cerner le problème d'apprentissage car ces troubles peuvent être considérés comme complexes et aux origines multifactorielles:

- observer le fonctionnement de l'enfant, analyser ses productions, rechercher les liens, les dissociations pour tenter de déterminer la cause en amont (actions ciblées et efficaces);
- faire l'inventaire des fonctions déficitaires, des fonctions préservées, des troubles associés pour différencier le manque de motivation, de mobilisation, d'étude, d'une part, et l'incapacité ou la fatigabilité entrainée par les troubles, d'autre part;
- [...]
- mettre en place des stratégies de compensation: proposer une guidance, une diversité des relances pour permettre à l'enfant de choisir la plus pertinente pour lui et lui faire oraliser ses démarches. (D'où l'importance du travail des compétences transversales instrumentales et relatives à la prise de conscience de son propre fonctionnement"

Ce que je retiens pour ma pratique…

Il est nécessaire de retrouver les cinq profils dans le carnet d'observation, ainsi que les ressources et les difficultés de chaque élève. Cela, à nouveau, nous permettra de mieux planifier la différenciation.

Pour développer les compétences transversales relatives à la prise de conscience de son propre fonctionnement, il est nécessaire d'apprendre aux élèves à s'auto-évaluer, à participer à l'élaboration et au travail régulier de l'objectif de leur PIA.

3) Par le projet pédagogique de Sainte Bernadette

Le projet pédagogique de l'école insiste également sur la différenciation à apporter dans notre pédagogie. Il insiste sur le fait qu'il permet aux élèves de bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins.

En voici quelques extraits:

Chapitre 1: accueillir tout enfant, l'aider à s'accepter et devenir citoyen[14]

"L'école respecte l'individualité de chaque enfant en reconnaissant ses différences, ses difficultés propres, tant pédagogiques que socio-affectives.

Elle s'efforce de mettre en évidence les richesses personnelles de l'enfant [...]"

Chapitre 2: différencier les apprentissages et accompagner l'enfant dans la construction des savoirs. [15]

"La diversité des enfants accueillis nécessite une organisation variée des apprentissages pour permettre aux élèves d'accéder à un certain niveau de compétences en fonction de leur rythme. Pour ce faire, il est nécessaire de développer des méthodologies adaptées en vue d'intégrer un même savoir.

Dans un souci d'accès optimal aux canaux privilégiés des élèves, il convient de s'ouvrir aux diverses démarches mais également d'en chercher de nouvelles.

Dans ce sens, on considère qu'en fonction du projet de groupe éventuellement différent du projet individuel, chaque enfant met ses compétences au service de la collectivité pour repartir individuellement avec d'autres compétences.

Le rôle de l'enseignant consiste à favoriser la construction individuelle et collective des savoirs. Il doit être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse au mieux de ses possibilités.

[...]"

Ce que j'en retiens pour ma pratique...

On retrouve, comme dans les profils d'élèves, que les difficultés ne sont pas uniquement d'ordre pédagogique. Il sera donc important d'en tenir compte dans la différenciation que nous proposons.

La dimension collective de l'enseignement est mise en évidence c'est-à-dire que nous ne devons pas uniquement individualiser mais également profiter du groupe, de créer une dynamique collective.

[14] Ce qui fait partie des missions de l'enseignement spécialisé
[15] idem

Au niveau de la différenciation, on parle d'adaptation mais également de diversification.

4) Dans mes pratiques de classe

Suite à la lecture de tous ces textes, voici ce que j'en retiens concrètement:

Tous les textes législatifs nous demandent de tenir compte des besoins spécifiques de nos élèves et donc de différencier en T8.

Le T8 doit pratiquer une différenciation différente de celle proposée dans l'enseignement ordinaire pour répondre aux besoins spécifiques de ses élèves. Il doit proposer plus d'adaptation et d'individualisation.

Il faut avoir, dans sa classe, une dimension collective tout en pratiquant aussi des adaptations et de l'individualisation pour que chaque élève progresse et se sente reconnu dans ses propres besoins et possibilités.

On peut adapter les structures, les contenus, les processus et les productions. La différenciation est également un état d'esprit.

Nous devons pratiquer un continuum pédagogique et donc laisser une trace aux collègues de la différenciation effectuée afin de répondre aux objectifs de cette continuité. Elle est rendue plus facile grâce au PIA car dans le T8 nous n'avons pas d'heure de concertation.

Pour pouvoir différencier, il faut observer les ressources et les difficultés des élèves dans les compétences disciplinaires mais également transversales. Ces observations aideront à compléter les PIA. Ces observations nous permettront également de voir quel est le profil de l'élève ou s'il s'agit d'un élève avec un profil "mixte".

Le conseil de classe et le PIA

Dans ce chapitre, je vais faire un rappel, en m'appuyant sur la législation, de ce qu'est le conseil de classe et le PIA.
Je vais également essayer de montrer concrètement comment le PIA peut aider à planifier, à organiser la différenciation.

Dans le décret organisant l'enseignement spécialisé du 3/03/2004 mis à jour le 14/8/2015, nous pouvons lire:

Chapitre I, article 4,
Le décret définit également le conseil de classe et le PIA

- **conseil de classe :** ensemble des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel paramédical, psychologique et social et du personnel auxiliaire d'éducation qui a la charge de l'instruction et de l'éducation des élèves d'une classe déterminée et qui en porte la responsabilité. En réunion, il est présidé par le directeur ou par son délégué.

- **plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) :** Outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du P.I.A. que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en oeuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation.

Ce que j'en retiens pour ma pratique:
Le conseil de classe est ici défini comme un travail d'équipe où chaque intervenant est responsable de chaque élève.

Dans les textes législatifs, il est également défini comme la réunion de l'équipe pluridisciplinaire qui construit l'accompagnement de l'élève. Elle sera :
- trimestrielle (en présence de tous les intervenants),
- hebdomadaire (chacun de son côté)
- et parfois exceptionnelle (en fonction des circonstances).

Ces réunions pourront permettre de planifier la différenciation que nous allons mettre en place.

Comme le conseil de classe réunit les différents intervenants gravitant autour de l'élève dans l'école, il permet une approche multidisciplinaire. On va donc différencier les approches.

Au cours du conseil de classe, le PIA est élaboré à partir d'observations. Mais comment observer l'élève ? Que doit-on observer ? Où noter ces observations ? Le carnet devrait répondre à ce questionnement.

La circulaire 2955 ajoute "Le P.I.A. précise aussi bien le niveau des compétences transversales que le niveau des compétences disciplinaires tout au long du parcours de l'élève dans l'enseignement spécialisé."

Ce que je retiens pour ma pratique:

Dans mon école, on sépare l'observation des compétences disciplinaires et des compétences transversales. On va retrouver les transversales ainsi que tous les facteurs liés à l'apprentissage (intérêts, rythmes, étude,...) dans un document intitulé PIA qui reprend également les objectifs. Tandis que les compétences disciplinaires vont se retrouver dans un document intitulé "conseil de classe" avec le niveau pédagogique de l'élève.

Cette séparation peut s'expliquer par deux raisons :
- Tous les intervenants du conseil de classe doivent pouvoir travailler sur l'objectif fixé et cela est possible que si celui-ci se base sur les compétences transversales;
- Dans l'enseignement spécialisé, la priorité est donnée aux compétences transversales car elles servent de fondation à tous les apprentissages.

Chapitre IV, article 32,

Organisation du conseil de classe,

[...]

Le conseil de classe se réunit au moins une fois par trimestre, dans le respect des articles 29, 30 et 101.

L'organisation des classes et la délivrance du Certificat d'études de base sont des missions propres au Conseil de classe.

Les missions du conseil de classe assisté de l'organisme chargé de la guidance des élèves sont les suivantes :

1. élaborer et ajuster pour chaque élève, un plan individuel d'apprentissage qui coordonne les activités pédagogiques, paramédicales, sociales et psychologiques;
2. évaluer les progrès et les résultats de chaque élève en vue d'ajuster le plan individuel d'apprentissage;
3. conformément aux articles 13, § 2, et 14, § 3, prendre des décisions en ce qui concerne le maintien dans un niveau d'enseignement déterminé;
4. conformément au chapitre X, proposer l'intégration d'un élève dans l'enseignement ordinaire et émettre un avis motivé sur l'opportunité de son intégration. Si cet avis est positif, assurer la gestion du projet d'intégration;
5. réorienter des élèves vers une classe différente en cours d'année scolaire;
6. prendre les décisions relatives au passage vers l'enseignement secondaire ;
7. émettre un avis motivé sur l'opportunité pour un élève de l'enseignement primaire de fréquenter une classe SSAS. [ajouté par D. 17-10-2013]

Les avis motivés et les décisions du conseil de classe et de l'organisme de guidance figurent sur un document unique.

Le directeur ou son délégué préside le conseil de classe. Dans un établissement qui comprend les niveaux primaire et secondaire, le directeur du primaire ou son délégué préside les conseils de classe.
Les réunions sont organisées de façon à ce que chaque membre puisse assurer ses prestations telles que définies aux articles 29, 30 et 101.
L'horaire des Conseils de classe est soumis à la consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la Commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionnés par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionnés par la Communauté française.

Les membres du Conseil de classe assurent la gestion hebdomadaire du plan individuel d'apprentissage de chacun de ses élèves durant les périodes de conseil de classe prévues dans leur grille horaire. Le titulaire rédige, pour chaque réunion du conseil de classe relatif à ses élèves, un procès-verbal qui établit entre autres :

1° la classe;

2° la date, l'heure de début et de fin de la réunion;

3° le nom des membres présents et leur signature;

4° le rapport des points traités;

5° les décisions prises.

Tous les documents relatifs au conseil de classe restent en permanence dans l'établissement, à la disposition de l'inspection et du service de vérification de la Communauté française.

Toutes les décisions du conseil de classe sont prises collégialement. Le conseil de classe tend à rallier l'unanimité. Les autres règles de délibération sont prévues dans le règlement des études. Les personnels éducatif et paramédical siègent avec voix consultative pour toutes les matières visant l'évaluation certificative.

Les constats, informations, interventions présentés lors d'une réunion du conseil de classe ont un caractère strictement confidentiel. La communication de ces données à des personnes extérieures au conseil de classe requiert l'autorisation du chef d'établissement.
Les décisions du conseil de classe sont communiquées à l'élève, à ses parents, ou à la personne investie de l'autorité parentale par le chef d'établissement ou par son délégué selon les modalités fixées par le règlement des études.

Selon les modalités fixées par le règlement des études, un conseil de classe exceptionnel peut être organisé pendant les périodes de cours lorsqu'une décision urgente doit être prise à propos d'un élève.

L'élève et ses parents ou, à défaut, leur délégué, sont invités à l'élaboration du P.I.A.

La transmission de certaines données du P.I.A. est obligatoire. Les données du P.I.A. qui font l'objet d'un transfert ainsi que les modalités de transmission sont arrêtées par le Gouvernement.

Ce que j'en retiens pour ma pratique:

Le PIA doit être géré hebdomadairement: pour cela, chaque membre du conseil de classe (enseignants, logopèdes, psychomotriciens,…) possède des périodes dédiées dans son horaire. Mais concrètement que cela signifie-t-il ? Que doit-on/que peut-on faire durant ces heures ?

Les parents et les élèves sont invités à élaborer le PIA et le conseil de classe. Ainsi comme nous l'avons vu précédemment, cela permet de personnaliser les apprentissages et donc de les différencier.

Le PIA est un document diffusable. En pratique, nous n'y notons donc pas toujours tout ce qui concerne l'élève. Un autre document non diffusé permettant la prise de notes est donc intéressant.

La circulaire 4234 ajoute même : "Le P.I.A. est une **démarche**, finalisée dans un document écrit, précis, tenu en ordre et ajusté régulièrement."

Ce que j'en retiens ma pratique:
Une démarche est définie, dans le Petit Robert, comme une manière de progresser, de cheminer. Le carnet que je souhaite réaliser avec cette production intégrée mettrait en lumière ce cheminement qui amène au document finalisé et permettrait de l'ajuster régulièrement de façon plus aisée.

Dans l'article 30, § 3 et 4

Les titulaires, les maîtres d'enseignement individualisé, les maîtres d'activités éducatives, les maîtres de cours spéciaux, les maîtres de seconde langue, les maîtres de morale non confessionnelle et de religion sont tenus d'accomplir en supplément de leurs périodes de cours :

- 2 périodes de conseil de classe par semaine si leurs prestations sont comprises entre 12 et 22 périodes;
- 1 période de conseil de classe par semaine si leurs prestations varient de 7 à 11 périodes;
- En deçà de 7 périodes par semaine, leurs obligations se limitent à la transmission des informations utiles au bon déroulement du conseil de classe.

Sans préjudice du § 2, alinéa 2, la durée annuelle totale des prestations comprenant à la fois les cours, les surveillances, les périodes de conseil de classe ne peuvent dépasser 962 heures par année scolaire.

Les temps de préparation des leçons, de correction des travaux, de documentation et de mise à jour personnelle ne sont pas compris dans les maxima visés aux §§ 1er, 2 et 3. Ils relèvent de l'organisation personnelle de travail des membres du personnel. Le directeur, le

pouvoir organisateur et l'inspection peuvent se faire produire les documents attestant de la préparation des cours et activités qui y sont liées.

Ce que j'en retiens pour ma pratique:

Les heures de conseil de classe ne peuvent pas servir pour la préparation des leçons, les corrections,... Elles doivent être consacrées à planifier la différenciation, à compléter les PIA et les ajuster.

La circulaire 4234 précise:

Sur base des indicateurs de réussite fixés lors du Conseil de classe, chaque intervenant évaluera régulièrement l'adéquation de ses actions en lien avec les objectifs poursuivis. Pour rappel le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, précise en ses articles 32 §5 et 80 §5 que la gestion hebdomadaire du P.I.A. se fait durant les heures de conseil de classe prévues dans les grilles-horaires.

Ce que j'en retiens pour ma pratique:

Les heures de conseil de classe servent à mettre à jour les PIA, pour structurer les observations que nous aurons faites durant la semaine, ajuster les objectifs fixés.

Les titulaires ne sont pas seuls à les compléter, il est bien précisé que cela est du ressort de chaque intervenant du conseil de classe.

Il n'est pas clairement indiqué dans les textes légaux la mention d'un carnet avec le PV de ces heures de conseil de classe. Mais cela est noté dans l'article 32 §5 du décret organisant l'enseignement spécialisé. Cet article ne différencie pas les conseils de classe hebdomadaires des trimestriels.

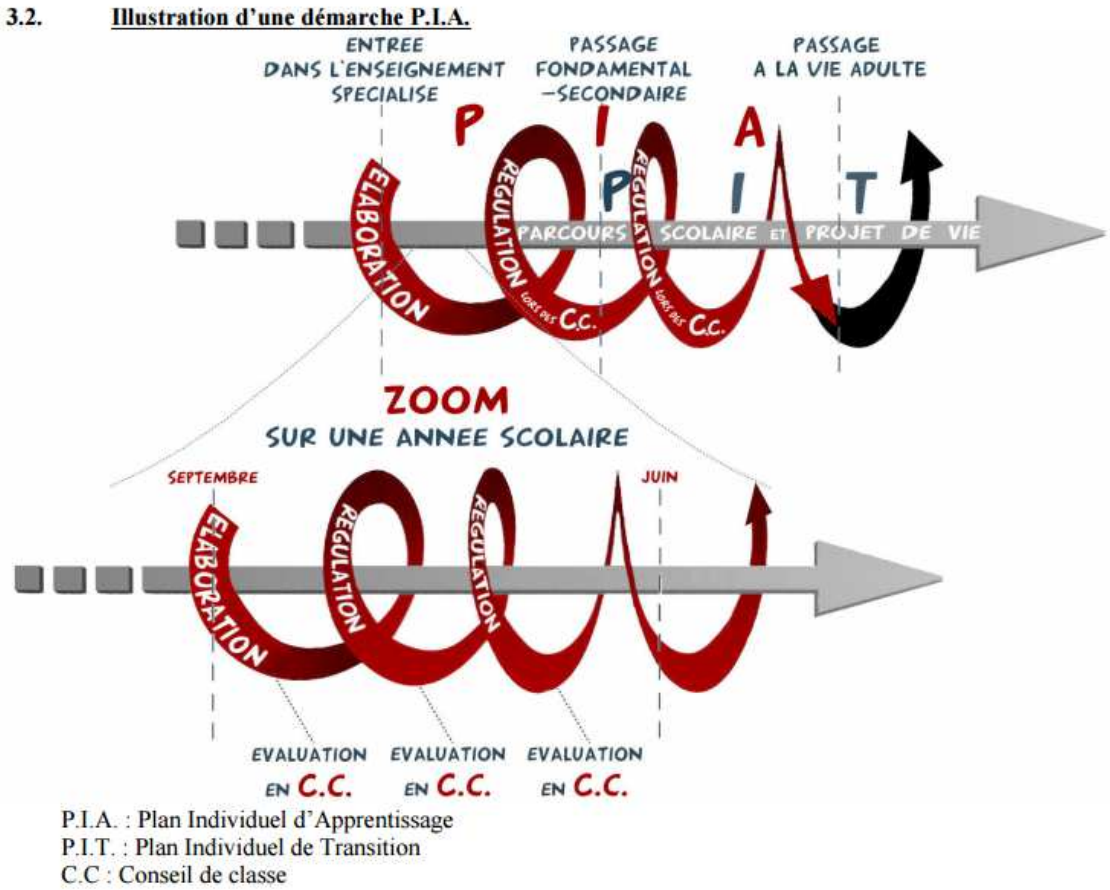

Figure 3 - Circulaire 4234

Ce que j'en retiens pour ma pratique:

J'ai joint ces schémas car ils mettent bien en évidence que le PIA doit être un outil dans lequel nous devons retourner régulièrement pour aider l'élève à progresser et entrer dans sa vie d'adulte.

Le PIA est élaboré au début de la scolarité de l'élève dans l'enseignement spécialisé et ensuite il est sans cesse évalué et régulé.

Dans mes pratiques de classe ?

Le PIA est complété à partir d'observations faites par l'équipe, des attentes des parents et des informations issues du dialogue avec l'élève. L'enseignant doit y travailler de façon régulière, hebdomadaire. Il doit permettre à l'élève de cheminer le mieux possible dans ses apprentissages. En effet, dans le PIA, nous aurons identifié les freins aux apprentissages,

formulé des objectifs pour les dépasser et proposés des moyens d'action, des leviers pour faire évoluer l'élève.

Un carnet, reprenant les différentes observations que nous faisons facilitera ce travail et permettra de laisser une trace du travail effectué lors des heures de conseil de classe.

L'observation des élèves

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le PIA et la différenciation s'élaborent à partir de l'observation de nos élèves. Dans ce chapitre, j'entamerai donc une réflexion sur cette observation. Pour quoi les observer ? Que doit-on observer ? Comment observer ? Comment noter nos observations ?

1) Pour quoi les observer ?

Comme le dit J. Caron, différencier c'est avant tout se centrer sur les apprenants, sur leurs profils et sur leurs parcours. Il est donc important de savoir observer les élèves et d'être outillé à cette fin.

Philippe Meirieu abonde également dans ce sens. Pour lui, l'essentiel de la différenciation est dans la capacité d'apprendre à observer : « parler moins, faire agir plus et observer pendant ce temps» (De Ketele, 1980). L'observation se développe dans deux directions complémentaires : elle permet de repérer les besoins et les ressources de l'élève.

Cette observation devra être quotidienne. "La connaissance de l'élève est un travail quotidien afin de parvenir à saisir les besoins affectifs, personnels, sociaux de chacun des élèves."[16]

Observer les élèves nous permettra de trouver les meilleurs chemins pour les faire progresser au maximum. Cela impliquera que nous tenions compte de leurs différences dans nos apprentissages. C'est ce que l'on retrouve dans l'introduction des nouveaux programmes de l'enseignement fondamental catholique : "Evaluer ce que l'élève produit est nécessaire, afin d'organiser, pour lui, les séquences d'apprentissage les plus appropriées."

J. Leblanc confirme cela : "L'étape de collecte de renseignements doit être effectuée avec beaucoup de rigueur car elle fournit les éléments essentiels à la connaissance et à l'analyse de la situation de l'élève. Lorsque l'on possède une connaissance précise de l'élève, il est

[16] J. CARON, Différencier au quotidien, 2008, Ed. de la Chenilère

possible d'analyser plus précisément ses besoins prioritaires et, par conséquent, d'adapter le plan d'intervention en fonction des besoins réels".[17]

L'observation nous permettra donc d'avoir un PIA pertinent qui nous permettra d'échanger plus aisément avec le reste de l'équipe et avec les parents.

2) Qu'observer ?

Il faut veiller à ce que nos observations portent tant sur les difficultés que les ressources des élèves.

J. Caron propose différents critères à observer:

- les facteurs de motivation;
- les champs d'intérêt de l'élève;
- le rythme d'apprentissage;
- les compétences transversales[18] et disciplinaires ainsi que les savoirs essentiels;
- les façons de percevoir la réalité: entrée visuelle, auditive ou kinesthésique;
- les façons de traiter l'information: approche simultanée ou séquentielle, approche analytique ou synthétique;
- les modes d'expression: parole, écrit, geste, arts;
- les modalités de travail préférées: travail individuel, travail en groupes coopératifs, travail en sous-groupes d'apprentissage, choix des équipiers;
- le niveau d'autonomie de l'élève dans les apprentissages;
- la forme d'intelligence (voir les intelligences multiples d'Howard Gardner).

Les compétences transversales

Comme il est spécifié dans la circulaire 2955 concernant le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé, les compétences transversales sont très importantes. Elles me semblent souvent oubliées ou pas assez travaillées, c'est pour cela, que j'en parle spécifiquement dans ce travail.

[17] J. Leblanc, Le plan de rééducation individualisé
[18] Voir encart sur les compétences transversales

"Les compétences transversales sont la porte d'entrée privilégiée pour définir les objectifs éducatifs au sens large. Les compétences disciplinaires viendront renforcer l'approche transversale avec comme objectif l'intégration sociale et/ou l'insertion professionnelle."[19]

Cette circulaire définit même des compétences transversales prioritaires à développer en T8:

- (Re)construire l'estime de soi (combattre le sentiment d'échec par un soutien affectif) et l'acceptation de ses difficultés, de ses troubles (les identifier, les gérer, les surmonter, les compenser) ;
- Encourager l'auto-évaluation ;
- Construire la structuration spatio-temporelle ;
- Développer la pensée logique et son transfert dans toute situation concrète ;
- Compenser par des moyens orthopédagogiques spécifiques : les difficultés d'attention, de concentration, de mémoire, la lenteur, la fatigabilité.

L'article 5 du décret Missions définit les compétences transversales comme des attitudes, des démarches mentales et des démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en oeuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire; leur maitrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves.

[19] Circulaire 2955

Voici comment les compétences transversales étaient développées dans le PIASC:

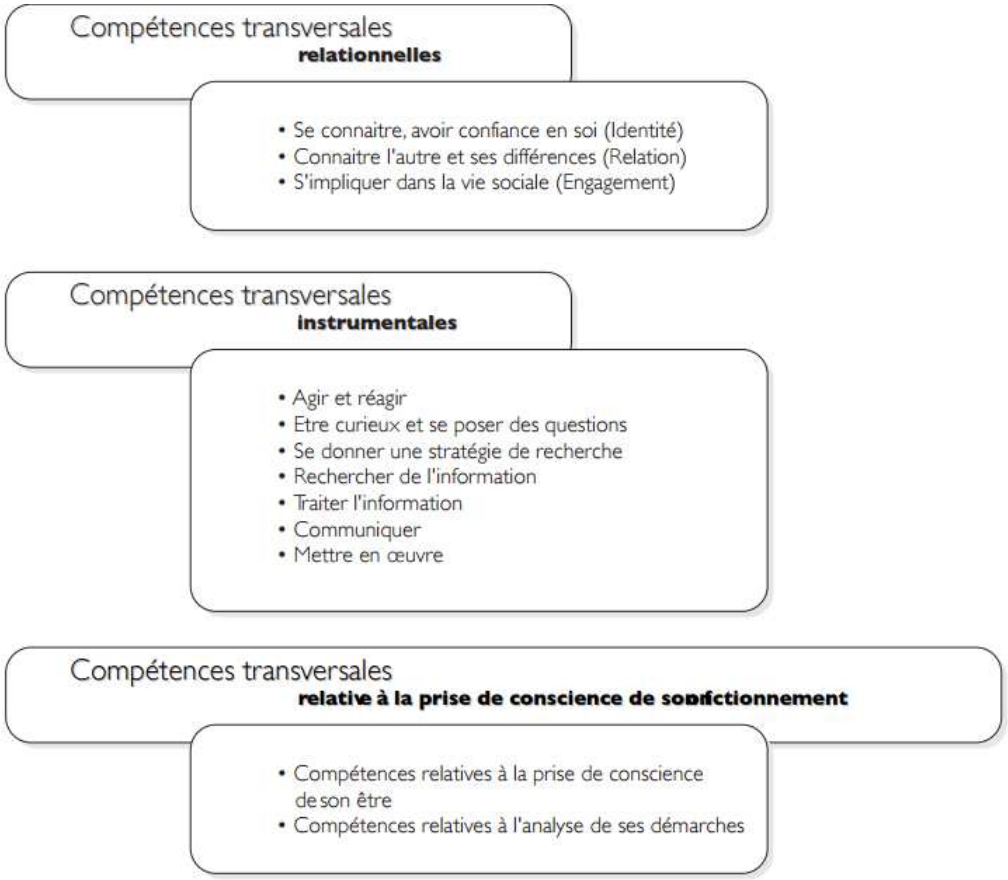

Voici comment elles sont traitées dans le nouveau programme de l'enseignement fondamental catholique:

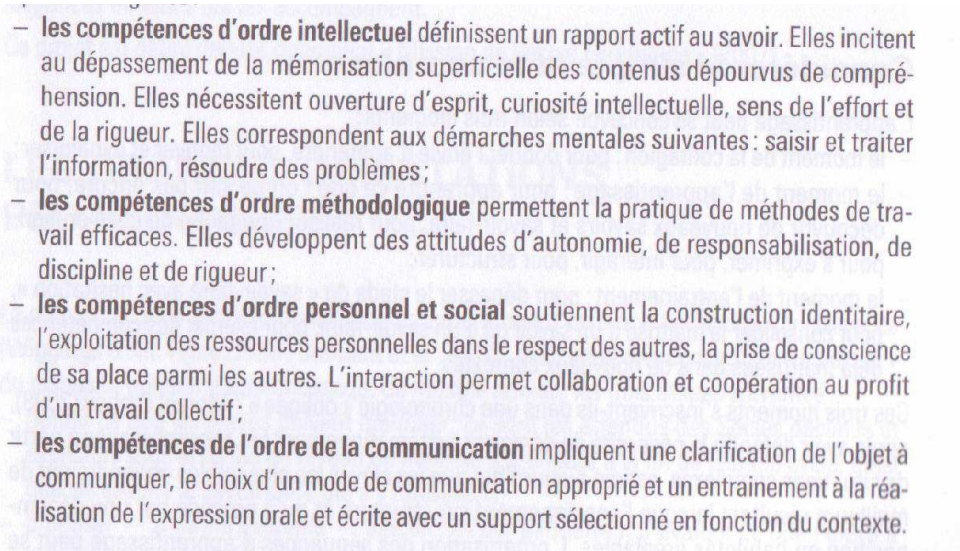

– **les compétences d'ordre intellectuel** définissent un rapport actif au savoir. Elles incitent au dépassement de la mémorisation superficielle des contenus dépourvus de compréhension. Elles nécessitent ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, sens de l'effort et de la rigueur. Elles correspondent aux démarches mentales suivantes : saisir et traiter l'information, résoudre des problèmes ;
– **les compétences d'ordre méthodologique** permettent la pratique de méthodes de travail efficaces. Elles développent des attitudes d'autonomie, de responsabilisation, de discipline et de rigueur ;
– **les compétences d'ordre personnel et social** soutiennent la construction identitaire, l'exploitation des ressources personnelles dans le respect des autres, la prise de conscience de sa place parmi les autres. L'interaction permet collaboration et coopération au profit d'un travail collectif ;
– **les compétences de l'ordre de la communication** impliquent une clarification de l'objet à communiquer, le choix d'un mode de communication approprié et un entrainement à la réalisation de l'expression orale et écrite avec un support sélectionné en fonction du contexte.

Ces deux approches sont complémentaires. Le PIASC les développait plus.

3) Comment recueillir ces observations ?

Afin d'être outillé convenablement, l'enseignant devra développer son sens de l'observation, d'écoute active, et avoir des instruments pour recueillir les observations.

Pour pouvoir observer correctement les élèves, il faut que l'enseignant:

- sache ce qu'il veut observer, mette en place des critères[20] et des indicateurs[21];
- sache pourquoi tel point peut faire obstacle à l'élève, il doit pour cela avoir construit des analyses-matières.

Pour ce faire, l'enseignant recherchera, adaptera ou créera des grilles d'observation. Il pourra également obtenir des informations en entamant un dialogue pédagogique avec l'élève ("peux-tu dire ce que tu comprends/ne comprends pas ? Comment as-tu fait pour ... ? De quoi aurais-tu besoin pour t'aider ?")

La pratique de l'évaluation formative est également une énorme source de prise d'informations. Elle est définie comme ceci : "évaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève, et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'élève; elle se fonde en partie sur l'auto-évaluation."[22]
Ceci rejoint la différenciation régulatrice définie par J. Caron.

Des indicateurs de réussite accompagnent les objectifs fixés dans le PIA. Ils peuvent donc être des critères qui aident l'observation de l'élève par l'enseignant.

4) Comment garder une trace de ces observations ?

Après avoir observé, il faut également se donner des outils pour consigner nos observations. Il faut garder des traces car il est impossible de tout garder en mémoire. L'observation se planifie, ce n'est pas la quantité des observations qui compte mais la qualité de celles-ci.

[20] Critère : c'est la cible, l'objectif à atteindre
[21] Indicateur: c'est un fait observable qui permet d'attester si l'élève a atteint ou non le critère
[22] Introduction des nouveaux programmes de l'enseignement fondamental catholique.

J. Caron proposait déjà la tenue d'un journal de bord. Elle y voyait plusieurs avantages:

- pour donner une information rapide aux parents, pour l'élaboration du PIA
- pour garantir la continuité d'une année à l'autre avec ses collègues
- pour permettre la différenciation

Ce journal de bord ne contiendrait que des notes personnelles. C'est un support qui ne serait pas diffusable contrairement au PIA qui peut-être consulté par les parents, l'équipe, le PMS,...

5) Dans mes pratiques de classe

Plus on observera adéquatement les élèves de sa classe, plus on pourra leur trouver des objectifs judicieux à atteindre et on pourra les faire évoluer et cela passera par la différenciation que l'on pratiquera dans notre classe.

Suite à cela, je souhaite créer un outil facilitant la planification de la différenciation au sein de mon équipe pédagogique. Beaucoup d'enseignants ont déjà un petit carnet où ils notent leurs observations concernant leurs élèves mais cet outil leur permettra d'aller plus loin sans que cela soit un outil trop lourd à utiliser.
Cet outil sera destiné aux enseignants et leur permettra de compléter plus facilement leur PIA (qui en est une synthèse).

PARTIE PRATIQUE

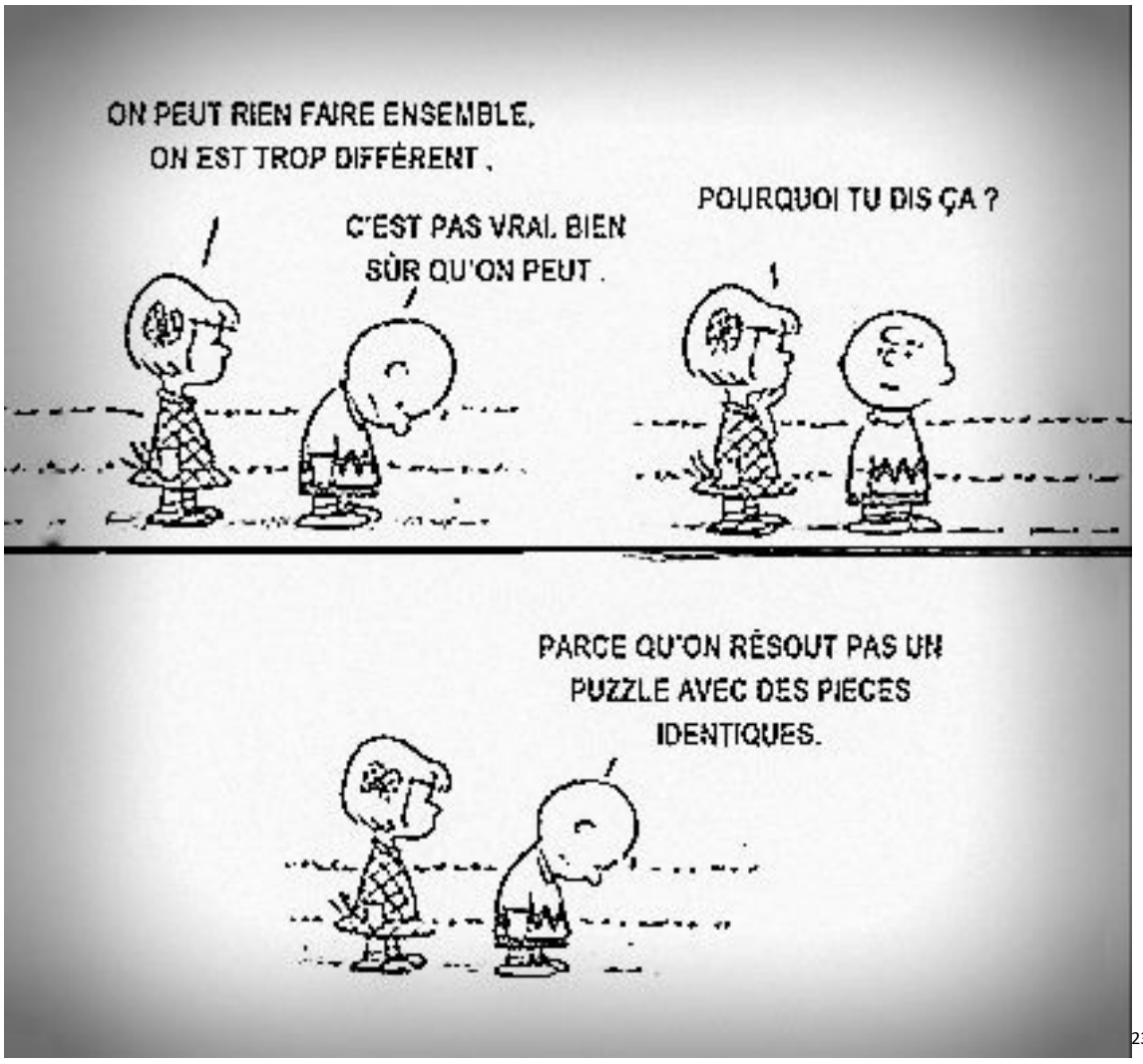

[23]

[23] Source inconnue

Pour rappel, cette **production intégrée** a pour objet la différenciation dans l'enseignement spécialisé de type 8. L'objectif de ce travail est d'essayer de donner aux enseignants un outil qui permettrait de mieux les aider à planifier la différenciation, de mieux observer les élèves, de mieux compléter les PIA.

En souvenance, **la partie théorique** de cette production intégrée se composait de quatre grandes parties dans lesquelles s'articulaient la théorie et des liens avec ma pratique d'enseignante en type 8..

- ✓ Dans un premier temps, j'ai défini la différenciation et ses différentes formes (diversification, différenciation, adaptation, individualisation, personnalisation - différenciation intuitive, planifiée, successive, simultanée, mécanique, régulatrice, authentique - différenciation des structures, des contenus, des processus, des productions).
- ✓ Dans un deuxième temps, je me suis référée aux textes légaux pour en extraire les exigences demandées en termes de différenciation dans l'enseignement de type 8. Je me suis penchée sur ce qu'en disaient la Fédération Wallonie Bruxelles, le réseau (l'enseignement catholique) et enfin mon école (le projet pédagogique).
- ✓ Dans un troisième temps, j'ai consacré un chapitre sur le conseil de classe et le PIA, qui sont une spécificité de l'enseignement spécialisé. J'ai tenté également de montrer concrètement comment l'outil que je voulais mettre en place pouvait aider à compléter et ajuster le PIA et comment celui-ci pouvait faciliter la planification et l'organisation de la différenciation.
- ✓ Pour terminer, le dernier chapitre a été dédié à l'observation des élèves. En effet, le PIA et la différenciation s'élaborent à partir de cette observation. Dans ce chapitre, j'entamais donc une réflexion sur cette observation. Pour quoi les observer ? Que doit-on observer ? Comment observer ? Comment noter nos observations ?

Le titre de ce travail a changé entre la partie théorique et la partie pratique. Initialement, il s'agissait d'un outil concret pour planifier la différenciation et c'est devenu un outil concret pour aider à la planifier.

La **partie pratique** de cette production intégrée sera consacrée à la construction d'un outil d'observation des élèves en classe afin de

- ✓ d'aiguiser le regard de l'enseignant vis-à-vis de ses élèves ;
- ✓ de rédiger des PIA plus complets, mieux régulés ;
- ✓ de mieux planifier[24] et réguler[25] la différenciation dans sa classe ;
- ✓ de répondre au cadre légal.

Je n'ai pas proposé, cette année, mon outil à mes collègues car...

- ✓ je n'avais pas envie d'imposer, j'espère contaminer ;
- ✓ je voulais essuyer les premiers plâtres moi-même.

Je me suis également intéressée aux pratiques dans d'autres écoles d'enseignement spécialisé afin d'enrichir ma réflexion.

Je vous souhaite une agréable lecture,

[24] différenciation planifiée : flexibilité pédagogique qui s'inscrit dans une démarche d'observation, d'écoute et de sensibilité établie à partir de l'analyse des divers parcours d'apprentissage des élèves. Elle se planifie en répondant aux quatre questions suivantes: Pourquoi ? Quoi ? Quand ? Comment ?

[25] différenciation régulatrice : flexibilité pédagogique dont le principal but est d'assurer une régulations des apprentissages et des actions éducatives. La différenciation régulatrice s'inscrit dans une approche constructiviste des apprentisssages et dans une perspective développementale. Ici, les élèves mobilisent leurs compétences dans des situations d'apprentissages ouvertes aux différences et les enseignants les accompagnent en leur assurant une rétroaction fréquente.

1. Présentation de mon cadre d'observation

a) Présentation de mon parcours à l'école

Cette année, j'enseigne toujours à l'école Sainte Bernadette à Auderghem. C'est une école d'enseignement spécialisé de type 8[26]. C'est ma sixième année au sein de l'école.

Je suis titulaire d'une classe de maturité IV[27]. Globalement, mes élèves ont un niveau 4ème primaire avec certains retours en 3ème et certaines pointes en 5ème en fonction des matières et des élèves. C'est la troisième année que je suis en charge de ce profil de classe. Avant cela, en

- 2011-2012, j'étais logopède, MEI et responsable de la bibliothèque
- 2012-2013, j'étais titulaire d'une classe de maturité IV (niveau +/- 3ème primaire)
- 2013-2014, j'étais titulaire d'une classe de maturité II (niveau 1ère primaire)

b) Présentation de ma classe

Cette année, au sein de ma classe, j'ai 14 élèves.

- ✓ 7 filles et 7 garçons
- ✓ 1 élève né en 2003 (il a été maintenu un an de plus), 9 élèves nés en 2004 (c'est leur dernière année en primaire) et 4 élèves nés en 2005 (il leur reste encore un an en primaire après cette année). Ils ont été rassemblés en fonction de leur niveau pédagogique.
- ✓ il y a 3 nouveaux qui arrivent de l'enseignement ordinaire (1 de 2004 venant d'une 5P et 2 de 2005, une venant de 4P et l'autre venant de 5P).

Je détaillerai plus loin le profil de ces élèves car cela fait partie du carnet d'observation.

---

[26] Le type 8 est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire visé à l'article 12, §1er, 3°, a conclu à des troubles des apprentissages. Ceux-ci peuvent se traduire par des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul, sans qu'il y ait retard mental ou déficit majeur sur le plan physique, comportemental ou sensoriel. Ils doivent être considérés comme des troubles complexes aux origines multifactorielles.

[27] La maturité IV correspond à une utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées.

c) L'historique de l'observation des élèves à l'école Sainte Bernadette

Avant l'instauration des PIA, en 2004, à l'école, il y avait déjà un outil qui permettait d'observer les élèves et de différencier les apprentissages en français et en mathématiques. Il s'agissait d'un "livret de progressions". Ce livret suivait l'élève pendant toute sa scolarité à Sainte Bernadette. Il lui était personnel et était transmis de titulaire en titulaire. A chaque année scolaire était associée une couleur. Chacune des branches étaient subdivisées en nœuds-matière. Les parents pouvaient le consulter.

Ces nœuds-matière étaient évalués en trois paliers:

- ✓ compétences abordées: la notion a été découverte, analysée puis exploitées dans des exercices variés mais elle devra encore être travaillée par l'enfant.
- ✓ compétences maitrisées: La notion est intégrée par l'enfant. Il en a compris les règles, les techniques et est capable de résoudre correctement un exercice proposé.
- ✓ compétences dépassées: la notion est parfaitement assimilée et l'enfant peut l'utiliser spontanément dans n'importe quelle situation de recherche (ex: problèmes, écriture spontanée,...)

Cet outil a été abandonné pour plusieurs raisons:

- ✓ trop de travail entre les bulletins, la rédaction des PIA et le livret des progressions
- ✓ discordes entre certains titulaires ; il arrivait parfois qu'un titulaire mette que les compétences étaient maitrisées et que le titulaire suivant trouvait que non. On manquait donc de cohérence par rapport aux parents.

Depuis, il n'existe plus d'outil commun à chacun pour observer et aider à planifier sa différenciation dans l'école. Beaucoup des enseignantes ont un petit carnet avec une page par élève où elles y notent leurs observations.

2. Un carnet d'observation. Que retrouve-t-on dans cet outil ?

Dans cet outil d'observation, se trouvent six onglets différents :

- ✓ une fiche d'observation par élève
- ✓ la cartographie de la classe
- ✓ les procès verbaux des heures de conseil de classe hebdomadaires
- ✓ les groupes de besoin de la classe
- ✓ les prises en charge logopédiques pour les élèves sortants
- ✓ une liste d'aménagements réalisés en classe régulièrement

a) Une fiche d'observation par élève

Dans cette fiche, nous retrouvons :

- ✓ le prénom et le nom de l'élève ;
- ✓ sa date de naissance. Cela permet de savoir combien d'année(s), il a encore en primaire et donc d'établir des objectifs à plus ou moins long terme ;
- ✓ l'objectif PIA travaillé pour le moment. Pour rappel l'objectif PIA est une compétence transversale car il doit pouvoir être travaillé par tous les intervenants qui gravitent autour de l'élève et car les apprentissages se construisent à partir des compétences transversales. Cet objectif doit également être SMART[28].
- ✓ son profil. Grâce au protocole d'inscription des élèves, grâce aux bilans logopédiques et des psychomotriciennes de l'école, nous avons pu associer pour chaque élève un ou plusieurs des cinq profils décrits par le programme intégré. S'il s'agit d'un profil "dys", nous spécifions duquel/desquels il s'agit ;
- ✓ les observations faites tant du point de vue comportemental, que transversal et disciplinaire. On retrouvera parmi ces observations également les difficultés "habituelles" des élèves, c'est-à-dire celles qui font partie des apprentissages et qui sont propres au programme de l'enseignant.

  Chaque observation est datée.

[28] Il doit être SMART c'est-à-dire
- Spécifique (précis et détaillé)
- Mesurable
- Accessible (atteignable par l'élève)
- Réalisable (pas de gaspillage de moyens et d'énergie)
- inscrit dans le Temps

Les observations portent autant sur les ressources que sur les difficultés.

Si suite à l'observation d'une difficulté, une action a été mise en place, je mets une flèche pour la noter et noter les effets de celle-ci.

Ex: 15/9 : la pose des calculs écrits est difficile --> utilisation d'une matrice --> l'aide

Initialement, j'aurais aimé le faire sous forme d'un tableau pour plus de lisibilité mais avec l'application que j'utilise cela n'est pas possible.

Date	Ressources, difficultés, observations	Actions mises en place	Évaluation, régulation

Si les observations ont été retranscrites dans le PIA, je mets un espace avant d'entamer une nouvelle série d'observation.

Je n'utilise pas de grilles d'observation car je les ai intériorisées. Vous trouverez certaines grilles en annexes. Il ne s'agit que d'un échantillon. L'idéal est d'en créer en même temps que l'on fait notre analyse-matière car cela permet de vérifier si les pré-requis et les déjà-là des élèves sont maitriser, d'anticiper les difficultés éventuelles auxquelles seront confrontées les élèves.

b) La cartographie de la classe

Dans cette cartographie, nous retrouvons:

- ✓ Une liste avec le nom de tous les élèves de la classe;
- ✓ Leur date de naissance;
- ✓ Leur(s) profil(s). Grâce au protocole d'inscription des élèves, grâce aux bilans logopédiques et des psychomotriciennes de l'école, nous avons pu associer pour chaque élève un ou plusieurs des cinq profils décrits par le programme intégré. S'il s'agit d'un profil "dys", nous spécifions duquel/desquels il s'agit.
- ✓ Des données médicales : épilepsie, prise de rilatine, port de lunettes,...
- ✓ Des difficultés importantes et récurrentes

- ✓ Des observations liées au comportement.
- ✓ Leurs niveaux pédagogiques en français et en math en début et fin d'année scolaire

Vous trouverez une cartographie vierge en annexe.

Ces cartographies sont remises aux titulaires de l'année suivante pour qu'ils aient un premier regard très rapide sur leurs futurs élèves.

Qu'est-ce que cette cartographie permet ?

- ✓ Avoir une vue globale de la classe assez rapidement.
- ✓ De rassembler les enfants par profils dans certains cas.
- ✓ De cibler certains aménagements spécifiques.
- ✓ ...

c) Les procès verbaux des heures de conseil de classe hebdomadaires

On y retrouve pour chaque heure de conseil de classe,

- ✓ la date du conseil de classe,
- ✓ pour quel élève, j'ai travaillé,
- ✓ ce que j'ai fait et les décisions prises,
- ✓ avec qui, si je me suis concertée avec quelqu'un.

d) Les groupe de besoins de classe

Suite aux tests de septembre et aux observations faites tout au long de l'année, différents groupes de besoins ont été créés. Ils ne sont pas figés, ils sont évolutifs.

Cette année, au sein de ma classe, j'ai des groupes :

- ✓ de dictées, plus ou moins longues
- ✓ en calcul mental
- ✓ en conjugaison

e) Les prises en charges logopédiques des élèves sortants

Chaque élève inscrit dans l'enseignement de type 8 bénéficie d'une heure de prise en charge paramédicale[29]. Cela ne signifie pas que chaque élève ait de la logopédie. En effet, certains élèves sont pris en charge par d'autres professionnels que les logopèdes. D'autre part, certains élèves bénéficient de plusieurs périodes de prise en charge paramédicale (par exemple, psychomotricité + logopédie). De plus certains élèves vivant en institution, et bénéficiant déjà d'heures paramédicales là-bas, ne sont pas repris dans le calcul du capital période. De ce fait, il n'y a pas suffisamment d'heures pour que chaque élève soit pris systématiquement en charge individuellement en logopédie. Pour limiter cela, certains élèves sont groupés lors de séances.

Il a donc été décidé depuis deux ans, à Sainte Bernadette, que les élèves qui étaient sortants et pour lesquels il n'y avait pas eu d'avis contraire en conseil de classe ne bénéficiaient plus de prise en charge individuelle ou en diade en logopédie. Mais les logopèdes sont présentes dans les classes de sortants et mettent à leur disposition une ou deux périodes par semaine pour des besoins spécifiques.

Dans la fiche, je note donc quelles sont les difficultés des élèves qui pourraient être travaillées en logopédie. Je note quel(s) élève(s) y sont partis, s'ils ont besoin d'y retourner et avec quelle logopède.

Les parents sont prévenus de ce système.

f) Une liste d'aménagements réalisés en classe régulièrement

Comme nous l'avions vu dans la partie théorique, l'enseignement spécialisé doit apporter quelque chose en plus par rapport à l'enseignement ordinaire. Il doit répondre aux besoins spécifiques des élèves. Pour cela, je réalise régulièrement plusieurs aménagements en classe en pensant aux difficultés particulières de certains de mes élèves en sachant qu'elles peuvent être bénéfiques pour tous.

J'ai donc réalisé une liste de ces aménagements en les justifiant et précisant pour quels élèves au départ ils étaient destinés.

J'ai voulu que cette liste corresponde à ma pratique de classe. Elle n'est donc pas exhaustive de tout ce que nous pouvons faire pour aider un élève en difficulté. Elle est datée car d'une

[29] Pour obtenir le nombre de périodes des membres du personnel de l'équipe paramédicale dans l'enseignement de type 8, on multiplie le nombre d'élèves fréquentant le même niveau par un nombre guide, qui est 1. Le capital-périodes attribué à l'établissement est la somme des produits obtenus arrondie à l'unité supérieure.

année à l'autre, en fonction de mon profil de classe et des mes élèves, je réalise des aménagements différents. C'est donc un temps de réflexion à prendre chaque année.

Voir annexe

3. Quelle forme a cet outil?

L'an passé, lors de la rédaction de la partie théorique de cette production intégrée, j'avais imaginé créé cet outil sous forme d'un carnet-papier mais, suite à la présentation de celle-ci, il me fut proposé de la réaliser sur un outil informatique, une tablette. C'est donc ce que j'ai fait. J'utilise l'application Evernote pour créer ce carnet.

Voici une liste d'avantages et d'inconvénients à cet outil informatisé.

Les avantages	**Les inconvénients**
	✓ Il faut posséder une tablette. Et sinon, en acheter une a un certain cout. ✓ Il y a un risque de vol de la tablette ou de dégât.
✓ L'application que j'utilise, Evernote, est gratuite.	
✓ Cette application peut se synchroniser avec mon PC.	✓ Comme cet outil se synchronise, cela passe par internet. Il y a donc un risque de piratage. Il faut veiller à bien choisir son mot de passe.
✓ Comme mon PIA est informatisé, cela permet de faire des copier-coller.	
	✓ Transporter, tous les jours, sa tablette rajoute un certain poids dans le cartable. ✓ Cette application ne permet pas de faire des tableaux comme j'avais initialement imaginés pour organiser les observations et les actions mises en place.
✓ Elle permet de prendre des photos. ✓ Elle permet d'ajouter des scans ou des documents Word, Excell,... ✓ Elle permet de facilement partager certains documents comme les PV des	

heures de conseil de classe en cas d'inspection, ou des observations avec les collègues. ✓ Avoir une tablette en classe a beaucoup d'autres avantages : application time-timer, permet de montrer des vidéos ou de la musique,...	✓ Il ne faut pas laisser trainer sa tablette pour que personne ne puisse lire nos observations car elles ont un caractère confidentiel.

4. En plus, de cet outil j'ai créé ...

En plus de ce carnet d'observations, pour m'aider à mieux différencier, ce que je propose à mes élèves j'ai créé deux autres outils :

- ✓ Des fiches nœuds matières. Il s'agit de tableaux à double entrée, avec les nœuds matières et la liste des élèves. Je les ai glissées dans mon journal de classe. Elles me permettent en un coup d'œil de voir où en sont les élèves, de savoir combien de feuilles je dois photocopier. Vous trouverez des exemples de ces grilles en annexe.

- ✓ Une grille des compétences transversales et des facteurs liés à l'apprentissage (rythme, motivation, intérêts, travail à domicile,...). Cela me permet de mieux compléter le PIA.

  Pour créer cette grille, j'ai repris les compétences transversales listées dans les programmes du FédEFoC et j'ai tenté pour chaque critère et de lister quelques indicateurs de réussite. Vous trouverez cette grille en annexe.

  Comment je l'utilise ? En effet, il est impossible de tout observer, il y a trop de critères. En fonction, des forces ou des faiblesses de l'élève, je sélectionne une ou deux rubriques que j'analyse plus précisément. Avoir cette grille près de moi, lorsque je complète les PIA me permet d'être plus complète, plus vigilante pour choisir un objectif faisant partie des compétences transversales.

- ✓ Pour impliquer les élèves dans le choix des objectifs des PIA, avant le conseil de classe trimestriel, je leur pose une série de questions.
  - Est-ce que tu te souviens de ton objectif ?
  - Est-ce que tu y penses souvent, parfois, jamais ? Qu'est-ce qui t'aiderait à y penser ?
  - Quel était ton objectif ?
  - T'es-tu senti progresser par rapport à celui-ci ?
  - Si oui, grâce à quoi ? Si non, à cause de quoi ?
  - Quel pourrait être ton prochain objectif ?

- Qu'est-ce qui t'aiderait à l'atteindre ?

Voici les réponses de A. :

1 Oui

2 A Rien car je ne regarde pas ce petit chose.

3 Je choire attention a l'ecriture et étudier plus.

4 Oui mes pas grace a sa.

5 grace a une madame Laurance.

6 memoitre derriere la classe pour mieu travailler.

Comme ça je ne voi pas la classe.

7 memetre derriére est assi travailler sur le pc.

Surto mes dictée.

Au dos du signet du journal de classe de chaque élève, j'ai collé l'objectif PIA et les moyens qui vont les aider à l'atteindre.

A.

Mon objectif pour m'aider à progresser :

Je dois améliorer ma compréhension à la lecture
J'améliore mon orthographe.

Ce qui va m'aider :

- ✓ Travail en logo
- ✓ Ralentir sa vitesse de lecture en utilisant une latte de lecture,...
- ✓ Utilisation de l'ordinateur (dictée de textes, expression écrite).

Certains élèves ont également un pictogramme scratché sur leur banc qui leur rappelle leur objectif .

5. L'observation de A, un exemple.

Pour illustrer, l'utilisation de ce carnet et de ces outils j'ai décidé de vous présenter A.

A. est dans ma classe cette année. Il est arrivé à sainte Bernadette en septembre.
Il est né en septembre 2004. Il est donc sortant.
Il vit avec son papa, sa maman et sa grande sœur de 17 ans. Sa famille est d'origine portugaise. Il est bilingue français-portugais. Maman a également eu des difficultés d'apprentissage.

Son parcours scolaire :

- Maternelles à Saint Boniface à Ixelles
- P1, P1, P2, P3 à l'école Saint Boniface à Ixelles
- P4, P5 à Notre Dame de la Trinité à Wezembeek.

Données issues des bilans et du protocole d'inscription :

- A la WISC, A. obtient des résultats homogènes qui le situent par rapport à la norme dans la zone "Limite". Mais il est fait part de dispersion et d'impulsivité, de manque de confiance en lui lors de la passation des épreuves. Il a également été en difficulté dans le traitement spatial.
- A la figure de Rey, on constate une difficulté d'organisation visuo-spatiale.
- Il a été diagnostiqué dyslexique.

Par le passé, il a été suivi en logopédie, en psychologie et par une coach scolaire. Cette année, il a un suivi neuropsychologique.

Ses centres d'intérêt sont le football (il est même en train d'être sélectionné pour jouer à Anderlecht), les vidéos sur YouTube,...

Carnet de A.

A

Carnet d… ESB 2016-2017
Créé le : 24-08-16 14:33 Modifié le : 12-04-17 12:22

DN: 2/9/2004 SORTANT
profil: dyslexie et tda
Objectif PIA:

- être plus persévérant, utiliser ses outils --> en amélioration
- Compréhension à la lecture
- Utilisation de l'ordinateur pour améliorer l'orthographe des expressions écrites

Observations:

- 13/2 a besoin de chipoter --> lui proposer une balle anti stress
- 15/2 Fait la demande de se mettre au fond de la classe pour ne pas être déconcentré --> ok dès qu'il ne doit pas regarder au tableau
- 15/2 Demande également de faire ses dictées sur pc --> à envisager --> c'est devenu un objectif PIA (logi + instit) --> connait déjà le clavier, tape rapidement, maitrise de l'outil informatique --> lui apprendre à utiliser le correcteur orthographique
- 17/2 prends le temps de s'auto évaluer (bulletin + obj PIA) --> en amélioration
- 20/2 utilise spontanément le casque anti-bruit
- 10/3 porte peu d'intérêts lors des visites à l'extérieur
- 13/3 ne veut pas participer à la fancy fair --> peu confiance en lui timidité --> en progrès mais continuer (présente de plus en plus de choses devant la classe)
- 14/3 commence des selections pour être pris à Anderlecht (foot)
- 21/3 a de la logique, utilise des stratégies pour estimer
- 29/3 a du mal à attendre son tour pour donner la réponse

- 11/1
- 26/1 compréhension à la lecture difficile --> lui demander d'utiliser une latte de lecture, d'oraliser, de ralentir son rythme --> à poursuivre
- 28/1 nombres à virgule + abaque ok

- Suivi neuropsy --> à Noël, il voulait arrêter --> même si progrès j'ai demandé de poursuivre, pour aider la mise en mémoire,...
- Mise en mémoire, étude : les expressions
- 11/10 style télégraphique --> 12/4 textes de mieux en mieux construits
- 13/10 compter par
- 13/10 utilise spontanément la latte de lecture
- 13/10 < >
- 17/10 belle évolution farde verte et travail à domicile
- 17/10 correction dictées +/-
- 19/10 soustractions écrites emprunt
- 20/10 flexibilite !!! Passer d'une soustraction à une addition
- 26/10 langage fleuri
- 11/11 à a as
- 29/11 découper une forme pour la fractionner -- conseiller orthoptiste

6. Avantages et freins du carnet et des autres outils mis en place

a) Les avantages

Novembre 2016 :

- ✓ meilleure connaissance des élèves, regard plus aiguisé
- ✓ commentaires des bulletins plus complets
- ✓ meilleur pointage des difficultés pour les prises en charges logopédiques
- ✓ comme chaque observation est datée, cela me permet de savoir si cela fait longtemps ou pas que je n'ai plus fait d'observation par rapport à un élève et du coup d'ajuster mon regard.
- ✓ Comme le PIA est un document diffusable, si nous obtenons des informations que nous ne pouvons pas diffuser elles peuvent se trouver dans le carnet qui est un outil de travail personnel.

Janvier 2017:

- ✓ adaptable pour toutes les maturités, pour tous les types et niveaux d'enseignement.
- ✓ permet de préparer plus facilement les rencontres avec les parents
- ✓ Gain de temps pour rédiger les PIA et conseils de classe
- ✓ avoir un outil permet de canaliser ce que l'on fait durant les heures de conseils de classe hebdomadaires.

Avril 2017

- ✓ permet de voir l'évolution des élèves (difficultés récurrentes ou qui ont disparu)
- ✓ permet d'avoir un regard sur les élèves sortants qui vont en logopédie; y vont-ils régulièrement, occasionnellement, jamais ? Dans quels domaines, y vont-ils le plus souvent ? Cela permet également de faire un retour aux parents.

b) Les freins

Novembre 2016 :

- ✓ souvent je note mes observations sur un bout de papier et puis seulement je les retranscrits dans l'application.

Janvier 2017 :

- ✓ perte de temps quand on fait une observation du groupe classe

Avril 2017

- ✓ il faut de la discipline pour l'utiliser régulièrement

c) Autres remarques:

Janvier 2017:

- ✓ souvent, j'ai remarqué qu'il y avait des différences entre le profil de l'élève et les observations faites.

7. Et dans les autres écoles d'enseignement spécialisé, comment observe-t-on les élèves ?

Il est intéressant d'avoir d'autres représentations pour ne pas tourner en rond car on sait déjà comment cela fonctionne au sein de son école.

Pour cela, j'ai créé un questionnaire en ligne.

J'ai également publié sur internet un retour de ce questionnaire pour remercier les personnes qui y ont répondu. On y trouve l'analyse des réponses ainsi que le rappel théorique que j'ai rédigé.

a) Présentation du questionnaire

J'ai construit un questionnaire qui est composé de cinq parties:

1. Présentation ; il s'agissait pour le répondant de s'identifier; nom de son école, type d'enseignement, niveau et fonction dans l'école.
2. La différenciation planifiée ; il s'agissait pour les répondants de faire part du comment ils planifiaient leur différenciation et s'ils avaient un outil pour la rendre visible.
3. Les heures de conseil de classe hebdomadaires ; il s'agissait d'interroger les répondants sur le cadre légal de celles-ci, sur ce qu'ils faisaient lors de ces heures et la rédaction des PV.
4. Le PIA ; il s'agissait d'interroger les répondants sur le cadre légal de celui-ci ainsi que le rythme auquel ils le mettent à jour et ce qui les aide à le faire.
5. Le carnet d'observation ; il s'agissait d'une présentation du carnet et je demandais l'avis des répondants sur celui-ci.

Vous trouverez une copie de ce questionnaire en annexe.

Si je devais refaire passer ce questionnaire, aujourd'hui, j'ajouterai une série de questions sur l'observation des élèves. Je la mettrai entre celle qui concernait le PIA et le carnet.

Comment faites-vous pour observer vos élèves ? Avez-vous des grilles à disposition et de quels genres ? Où notez-vous vos observations ?

b) Public ciblé

Pour répondre à ce questionnaire, j'ai ciblé des enseignants de l'enseignement spécialisé (fondamental et éventuellement secondaire) ainsi que des enseignants faisant de l'intégration.

Je l'ai transmis mi-novembre 2016 via

- ✓ trois groupes de facebook
  - CP Bruxelles-Brabant
  - Enseignement spécialisé
  - Enseignants dans l'enseignement spécialisé : échanges de cours
- ✓ par mail aux directions des écoles faisant partie de l'ADESp[30] à Bruxelles et dans le Brabant wallon (soit 16 écoles) en leur demandant de transmettre le questionnaire à leur équipe enseignante,
- ✓ par mail aux directions de certaines écoles spécialisées de Bruxelles pour lesquelles j'ai pu trouver les adresses mail soit 8 écoles.

c) Analyse des résultats

En janvier 2017, j'avais reçu 27 réponses provenant de 18 écoles différentes dont 3 qui organisent plusieurs types d'enseignement ;

- 2 écoles ordinaires primaires faisant de l'intégration *(2 réponses)*
- 4 écoles secondaires (T1, T2 et T3) *(4 réponses)*
- 15 écoles primaires d'enseignement spécialisé. Tous les types sont représentés sauf les types 3, 4, 5 et 7;
  - 9 écoles de type 8 ; toutes les maturités y sont reprises ainsi que MEI/MAE et une direction *(14 réponses)*
  - 1 école de type 6 ; maturité III/IV *(1 réponse)*
  - 2 écoles de type 2; maturités I et II *(2 réponses)*
  - 3 écoles de type 1 ; toutes les maturités sont reprises. *(4 réponses)*

[30] Association des Directeurs de l'Enseignement Spécialisé fondamental catholique

Un outil pour différencier

Deux tiers des répondants déclarent ne pas avoir d'outil pour les aider à différencier.

Le tiers qui en dispose un utilise:

- leurs notes personnelles
- un carnet de progression individuel
- un tableau de progression (très semblable à ceux que j'ai utilisés cette année)
- un code couleur lié aux groupes de niveau
- le journal de classe
- les PIA
- les grilles d'observation
- un carnet de suivi des ateliers

En plus, les enseignants évoquent différents moyens qu'ils utilisent pour différencier:

- des logiciels informatiques
- des fichiers
- des exercices différents
- des manipulations différentes
- des ateliers
- des groupes de besoin
- le travail en demi groupe

Certains enseignants évoquent des difficultés à assurer un suivi avec lors d'ateliers et de fichiers.

En conclusion:
Peu d'enseignants du spécialisé ont un outil pour les aider à planifier la différenciation. Ils sont le plus souvent dans une différenciation intuitive. Il serait donc intéressant de leur en proposer un qui les aideraient à la planifier, à assurer le suivi des élèves lors des ateliers, des fichiers,...

Comment les enseignants rendent-ils visibles la différenciation qu'ils pratiquent ?

- La majorité des enseignants utilise son journal de classe pour rendre visible cette différenciation. Différents systèmes sont évoqués :
    - un code couleur,
    - le prénom de l'enfant puis intitulé de la matière ou la fiche d'exercices donnée,
    - colonne parallèle spéciale différenciation,
    - la liste des groupes de niveau.
- Dans les préparations :
    - par code couleur,
    - avec notes sur comment la différenciation est pratiquée,
    - grâce à des rubriques prolongement/remédiation,
    - via un intercalaire par élève.
- Par les feuilles d'exercices différentes données aux élèves ;
- Via un carnet de notes personnelles ;
- Via des tableaux de progression affichés en classe ;
- Via des carnets de progression ;
- Via les PIA.

Deux répondants expliquent qu'ils ne le font pas.

En conclusion:
Il existe une variété de moyens pour rendre visible la différenciation pratiquée par les enseignants. Cette différenciation sera notée sur différents supports mais plus particulièrement dans leur journal de classe.
Il est important que chacun trouve son propre moyen qu'il utilisera.

Les heures de conseil de classe

Deux tiers des répondants disent connaitre le cadre légal concernant les heures de conseil de classe. A ce sujet,

- ✓ les enseignants évoquent le temps consacré aux conseils de classes : deux heures hebdomadaires ;

- ✓ aucun ne distingue les conseils de classe hebdomadaires des trimestriels ;
- ✓ certains évoquent leurs utilités: remplir les PIA, se concerter avec des collègues, des intervenants liés à l'élève,... mais tous ne savent pas très bien comment utiliser ces heures. Plusieurs personnes évoquent que pour qu'elles soient efficaces les rencontres avec les différents intervenants doivent être préparées ;
- ✓ ces heures doivent être prestées au sein de l'établissement scolaire.

Concrètement que font les enseignants durant ces heures ? Trois éléments reviennent très fréquemment :

- ✓ il s'agit d'un temps de concertation avec différents intervenants ; MEI, PMS, équipe paramédicale, éducateurs ;
- ✓ il s'agit d'un temps pour rédiger les PIA ;
- ✓ il s'agit d'un temps de fixation d'objectifs pour les élèves, de réflexion sur comment les atteindre et aussi d'évaluation et d'ajustement de ceux-ci.

Mais plusieurs autres activités sont également à l'ordre du jour lors de ces heures. Certaines répondant au cadre légal et d'autres pas.

Répondent aux cadres légales	N'y répondent pas
✓ Consultation et ajustement du dossier de l'élève ✓ rencontres avec les parents ✓ observation de certains élèves lorsqu'ils sont avec des maitres spéciaux ✓ planification de la différenciation ✓ voir quels élèves ont besoin d'une remédiation (mais ce n'est pas le moment pour la donner)	✓ photocopies ✓ documentation, lecture diverses, recherche d'outils ✓ préparation des cours ✓ Réunion d'équipe ✓ rédaction de compte-rendus divers ✓ Mise en place de projets ✓ Réalisation de matériel pour la classe, adaptation du matériel existant, création de référents ✓ Rédaction du journal de classe Passations de tests individuels comportementaux et pédagogiques

Tout ce qui relève de l'organisation pédagogique, didactique et pratique n'est donc pas à faire durant les périodes de conseil de classe, même si c'est au service de l'accompagnement individualisé des élèves.

Les répondants évoquent une difficulté organisationnelle quant il s'agit de se concerter avec le reste de l'équipe. A quel moment mettre dans l'horaire ces heures de conseil de classe pour que les différents intervenants puissent se rencontrer et mettre à profit ce temps ?

Seulement 57,7% des répondent disent rédiger un PV de leurs heures de conseil de classe. Celui se retrouve dans une farde ou un cahier ou bien dans les PIA des élèves ou bien dans le journal de classe ou il est informatisé.

En conclusion:
En analysant ces réponses, je pense donc qu'il serait intéressant de communiquer aux enseignants du spécialisé un rappel concernant le cadre légal des conseils de classe, des exemples d'activités qu'ils peuvent faire ou non durant ces heures ainsi que de leur offrir une possibilité de rédiger le PV de celles-ci.
Il serait également intéressant de réfléchir en équipe au moment où ont lieu ces heures de conseil de classe dans l'horaire afin de faciliter les échanges.

Le PIA

Deux tiers des enseignants interrogés disent connaitre le cadre légal qui concerne les PIA.
Ils évoquent :

- ✓ qu'il en faut un par élève ;
- ✓ qu'il doit être construit en concertation avec tous les acteurs évoluant autour de l'élève (professionnels, les parents et l'élève lui-même) ;
- ✓ que les parents ont un droit de regard sur le PIA ;
- ✓ que c'est un recueil des observations faites à propos de l'élève ;

- ✓ qu'il permet de choisir un objectif prioritaire commun à tous. Ils évoquent également que cet objectif doit être observable, quantifiable et qu'il faille énumérer des moyens pour l'atteindre.

En rassemblant donc les réponses, nous rencontrons pratiquement toutes les obligations légales. Il manque le fait qu'il doit être mis à jour régulièrement.

Ce qui m'amène justement à traiter les réponses de la question suivante: à quel rythme mettez-vous à jour vos PIA et ses objectifs ?

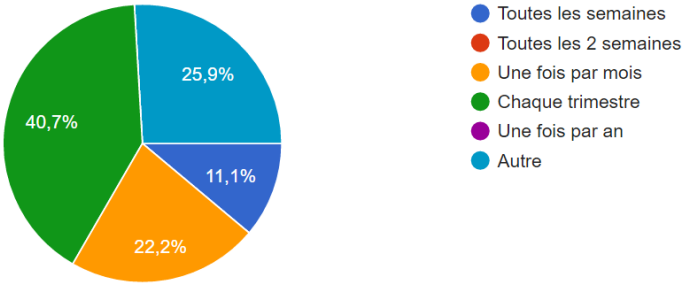

En analysant les réponses, nous constatons que trop peu d'enseignants y retournent régulièrement. Ils le complètent uniquement pour les conseils de classes trimestriels.

Quand nous demandons aux enseignants ce qui pourraient les aider à compléter et à travailler régulièrement dans leurs PIA, voici ce qu'ils évoquent que :

- ✓ il faut être régulier et organisé ;
- ✓ il faut avoir des grilles d'observation, éventuellement différents tests ;
- ✓ il faut avoir à disposition un carnet pour noter au fur et à mesure ses remarques et observations ;
- ✓ avoir un PIA en ligne est facilitateur car il permet à chacun de les compléter où qu'ils soient, quand ils le veulent (à condition d'avoir un ordinateur et une connexion internet). Le site https://www.instit.info/pia.html en propose un qui semble être utilisé par beaucoup d'écoles (attention, il est payant) ;
- ✓ le choix d'objectifs SMART permet de mieux cerner l'évolution de l'élève
- ✓ Avoir anticipé les difficultés que pourraient rencontrer les élèves dans ses préparations aide à mieux les observer
- ✓ avoir un psychopédagogue ou orthopédagogue au sein de l'école
- ✓ suivre des formations

Lors de l'évocation du PIA dans le questionnaire, plusieurs enseignants ont également signifié des difficultés liées à celui-ci :

- ✓ Trop peu actualisé,
- ✓ certaines rubriques laissées à l'abandon,
- ✓ trop complexe,
- ✓ manque d'un canevas commun à toutes les écoles d'enseignement spécialisé,

En conclusion:
Il semble que les obligations légales du PIA soient connues pour la plupart des enseignants du spécialisé même si un rappel ne fait pas de mal. Il semble néanmoins que trop peu d'enseignant l'utilise régulièrement comme un outil. Que faire pour qu'ils y retournent plus souvent, qu'il soit réellement un outil aux services des apprentissages de l'élève ? Avoir un outil intermédiaire qui l'aide à le compléter ?

Mon carnet d'observation

Après avoir présenté un prototype du carnet d'observations, voici les remarques des enseignants:

Les avantages	Mes remarques, un complément d'informations
✓ donne une vision globale ✓ bien structuré, clair ✓ complet, détaillé ✓ c'est une synthèse des informations importantes ✓ adapté à la classe ✓ libre ✓ trace des aménagements pour chaque élève	✓ parmi les observations, certaines ne seront peut-être pas importantes mais elles seront triées et uniquement les importantes se retrouveront dans le PIA ✓ et je pense adaptable à d'autres classes, d'autres populations

✓ récapitulatif des difficultés des élèves sur un même document	
✓ intéressant si remplacement	✓ au départ, ce carnet n'est pas censé être diffusable mais en effet cela peut-être un avantage.
✓ aperçu global des actions mises en place	
✓ présence d'éléments que nous n'utilisons pas et qui sont intéressants	✓ permet de donner des idées.
✓ permet de prendre conscience de ce que nous mettons en place intuitivement pour aider nos élèves	✓ permet de passer de la différenciation intuitive à la différenciation planifiée, d'être un enseignant réflexif
✓ ...	
Les inconvénients	Mes réponses, justifications
✓ il y a trop à compléter	✓ chacun complète ce dont il a besoin
✓ double emploi avec le PIA	✓ ce sont deux outils différents mais complémentaires. Le PIA est diffusable et le carnet d'observations ne l'est pas. Ce qui permet de noter des informations importantes mais confidentielles. Le carnet doit aider à compléter les PIA, ce qu'on retrouve dans le PIA doit en être une synthèse.
✓ attention si perte	✓ si perte, les informations ne seront pas perdues car le logiciel se synchronise avec mon ordinateur. Mais il faut veiller que des regards malveillants ne le lisent pas. Il est donc important de le sécuriser grâce à un mot de passe.
✓ pas assez de place pour écrire	✓ en effet dans la version transmise avec le questionnaire, la place pour écrire était trop petite mais il s'agissait d'un

	prototype et la version utilisée est informatisée.
✓ suffisamment accessible ? Par exemple pour consulter les groupes de besoin rapidement ou pour modifier les groupes.	✓ Rien en effet empêche d'avoir une copie des groupes près de son bureau. Mais onglet facilement repérable dans l'application. Et cela n'empêche pas de modifier les groupes au fil de l'année.
✓ La cartographie de la classe ne se base pas sur des observations alors pourquoi appeler cet outil carnet d'observations ?	✓ Car ce que j'utilise le plus dans ce carnet n'est pas la cartographie mais bien les fiches individuelles des élèves que je complète régulièrement grâce à mes observations.
✓ prend trop de temps ?	✓ c'est du temps que l'on perd pour en gagner après
✓ Partageable avec le reste de l'équipe ?	✓ certains éléments
✓ trop d'administratif	✓ un des buts de ce carnet est de répondre au cadre légal
✓ Dans la cartographie, il y a une colonne difficultés or elles évoluent	✓ Il s'agit d'y noter les difficultés récurrentes, par exemple enfant qui ne tient pas sur sa chaise. Les autres difficultés se trouveront dans les fiches individuelles
Les suggestions	Mes réponses, justifications
✓ Les PV des conseils de classe au lieu de les classer par date, les classer par élève afin d'assurer un meilleur suivi	✓ à essayer
✓ l'informatiser	✓ Le prototype qui était lié au questionnaire n'était pas informatisé mais dans la réalité, il l'est et cela permet de faire des copier-coller depuis ou vers les PIA

✓ ajouter les prises en charge	✓ Très bonne idée, il faudrait les ajouter des les fiches individuelles
✓ ajouter le parcours scolaire des élèves	✓ je ne l'ai pas mis car il se trouve déjà dans nos PIA mais chacun est libre de modifier le carnet pour qu'il lui convienne
✓ Ajouter une fiche rencontre-parents	✓ je ne l'ai pas mis car il se trouve déjà dans nos PIA mais chacun est libre de modifier le carnet pour qu'il lui convienne. Si les parents évoquent quelque chose de confidentiel qui ne doit pas se trouver dans le PIA, je le note dans les fiches d'observations individuelles.
✓ différencier les ressources et les difficultés dans les fiches individuelles	✓ En effet, cela peut être intéressant. Pourquoi ne pas utiliser deux couleurs différentes ?
✓ ajouter les rencontres avec des personnes extérieures	✓ Je les note directement dans les pia ou je passe par les fiches individuelles et comme agenda, j'utilise mon journal de classe mais chacun est libre de modifier le carnet pour qu'il lui convienne

8. Qu'est-ce que je modifierais si je veux partager ce carnet avec des collègues ou d'autres écoles ?

Si jamais un jour, je partageais ce carnet d'observations avec des collègues ou d'autres enseignants du spécialisé, j'ajouterais différents éléments :

- ✓ Un rappel des objectifs du carnet d'observation (voir annexes)
- ✓ Une fiche rappel de ce qu'est la différenciation et du cadre légal pour l'enseignement de type 8 (voir annexes)
- ✓ Une explication de la cartographie de la classe et de ces objectifs (voir point 2.b))

En effet, j'ajouterais ces éléments afin qu'ils en comprennent les tenants et les aboutissants et donc qu'ils puissent se l'approprier et le modifier en fonction de leurs besoins.

CONCLUSION

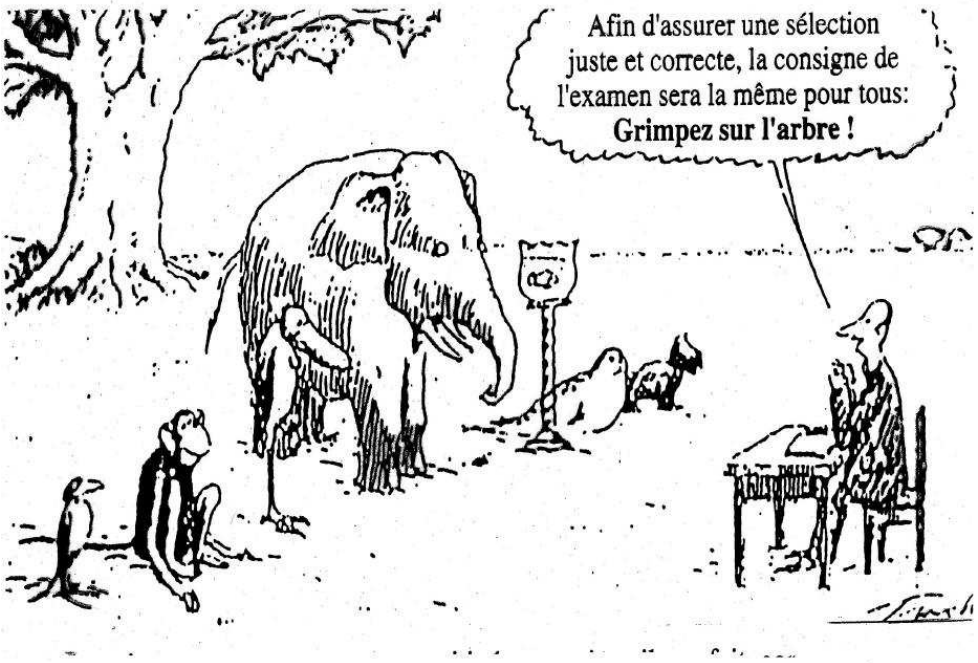
Afin d'assurer une sélection juste et correcte, la consigne de l'examen sera la même pour tous:
Grimpez sur l'arbre !

Au final, tout cela m'a-t-il aidé à mieux différencier en classe ?

L'utilisation de ce carnet et de ces différents outils a été bénéfique dans ma pratique quotidienne.
Je pense que je poursuivrai leur utilisation dans l'avenir. En effet, j'ai en ressenti beaucoup d'avantages et peu de freins.

Le fait de l'avoir partagé avec d'autres enseignants va me permettre de l'améliorer encore, de l'utiliser différemment.

Si je devais analyser mon utilisation de celui-ci, je pourrais dire que je n'ai pas assez pris le temps de noter les actions mises en place.

Si je reprends ma motivation initiale de l'instaurer qui était de mieux différencier, je ne sais pas si j'ai atteint cet objectif mais une chose est sûre c'est que j'observe mieux mes élèves, que je réponds mieux au cadre légal et mes PIA sont beaucoup plus complets et j'y travaille dedans plus régulièrement.

D'autre part, ce travail m'a permis de prendre le temps d'analyser mes pratiques, particulièrement, lorsque j'ai rédigé la liste des aménagements que je réalisais en classe. Cette analyse réflexive a trois avantages :

- "la compréhension de sa pratique, c'est-à-dire prendre conscience sur le plan cognitif des intentions poursuivies, des choix réalisés, des modalités et des moyens adoptés et de la portée de ses paroles et de ses gestes dans ses interactions en classe avec les élèves;
- le changement de/dans sa pratique, c'est-à-dire la modification durable, consciente, fondée, mûrie et acceptée, de ses pratiques enseignantes sous ses différents aspects dans une perspective de mieux-être professionnel;
- le développement des compétences professionnelles, c'est-à-dire des compétences qui donnent une meilleure maîtrise de ses fonctions enseignantes (dont des pratiques d'enseignement), qui donnent de la

confiance en soi-même par les capacités à analyser son travail."[31]

Donc en conclusion, cette expérience s'est révélée très bénéfique.

[31] G. STASSIN, Analyse réflexive - analyse des pratiques, 2014-2015, ESPB

POSSIBILITES
DE POURSUITE

Voici des idées de chapitres que je pourrais éventuellement développer, si je voulais poursuivre ce travail :

- comment rendre l'élève acteur de la différenciation ?

- comment collaborer avec les parents ? Quelles informations donner aux parents ? Pourquoi ?

LES APPORTS DE LA PI
DANS MON CHEMINEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Voici une série d'apports que la rédaction de cette production intégrée m'a donnés:

- prise de conscience des différentes formes de différenciation;
- importance de varier les formes de différenciation en classe;
- meilleure connaissance de la législation concernant la différenciation;
- meilleure connaissance de la législation concernant le conseil de classe et le PIA;
- mise en évidence de l'importance des compétences transversales dans l'enseignement spécialisé;
- mise en évidence de l'importance des avantages du groupe (apprentissage des règles de vie, de l'autonomie,...);
- mise en évidence de l'importance de l'évaluation diagnostique et formative dans l'enseignement spécialisé;
- outil pour m'aider à compléter le PIA et planifier la différenciation.

BIBLIOGRAPHIE

Textes législatifs

- Circulaire n°2955 du 11/12/2009, le continuum pédagogique dans l'enseignement spécialisé: suivi harmonieux de la scolarité de tout élève
- Circulaire n°4234 du 12/12/2012, Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.) – De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève
- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, décret du 24/07/1997 mis à jour le 05/08/2015
- Décret organisant l'enseignement spécialisé, décret du 03/03/2004 mis à jour le 14/08/2015

Programmes

- Le programme intégré: une porte d'entrée pour l'enseignement spécialisé, Fédération de l'enseignement fondamental catholique, 2005
- L'introduction des nouveaux programmes de l'enseignement catholique fondamental, 2013
- Le programme intégré adapté aux socles de compétences, Fédération de l'enseignement fondamental catholique, 2001

- Le projet pédagogique de l'école Sainte Bernadette,

Monographies et articles

- A l'école de ton choix avec un handicap, les aménagements raisonnables dans l'enseignement, 2016, UNIA
- Accompagner un élève en difficulté, une chance de progresser dans son métier, Enseignement catholique fondamental
- B. CORNET, La pédagogie différenciée, TFE, 2005
- D. A. SOUSA, une cerveau pour apprendre... différemment, 2006, Editions la Chenillère
- Décret organisant l'enseignement spécialisé , décret du 03/03/2004 mis à jour le 14/08/2015
- Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage, 2012, Fédération Wallonie-Bruxelles
- Equipe des logopèdes, syllabus "dys", école sainte Bernadette, 2013-2014
- G. BUSSY, La mémoire de travail à l'école, 2014, Editions Remédiacog
- https://evernote.com/intl/fr/
- https://www.instit.info/pia.html
- J. CARON, Apprivoiser les différences, 2003, Ed. de la Chenelière
- J. CARON, Différencier au quotidien, 2008, Ed. de la Chenelière
- J. LEBLANC, Le plan de rééducation individualisé, 2000, Ed. de la Chenelière
- Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire de la Langue française, 1993
- Les 5 fiches StiCoRDi (dyslexie, dyspraxie, TDA/H, dysorthographie, dyscalculie) publiées par le SEGEC
- M. LAROCHE, V. NIZET, O. RIGAUX, La pédagogie différenciée, dans l'Ecole Fondamentale n°1, 01/10/2006, pp 8-11
- R. Guilloux, l'effet domino "dys", 2009, Editions la Chenillère
- S. HOEBEN, P.-M. LEROY, P. REUTER, Miser sur les différences: êtres gagnants, 2010, Labor Education
- S. KAHN, La pédagogie différenciée, 2010, De Boeck

Formations

- G. STASSIN, Analyse réflexive - analyse des pratiques, 2014-2015, ESPB
- G. STASSIN, Ces enfants qui "apprennent mal" ! Pour quelles raisons ?, 2016-2017, ESPB
- L. HALLOY et G. VANDECASTEELE, Difficultés et/ou troubles d'apprentissages : Quel accompagnement ?, 2016-2017, ESPB
- P. RONSMANS et C. VANDERROOST, La différenciation? C'est possible... et ça peut rapporter gros!, 2015-2016, ESPB
- S. HOEBEN, Evaluations: entre pouvoir et solidarité, 2014-2015, ESPB

ANNEXES

1. Grilles d'observation
2. Fiche cartographie vierge
3. Fiches nœuds-matières
4. Grille des compétences transversales et des facteurs liés à l'apprentissage
5. Fiche aménagements
6. Questionnaire autres écoles
7. Fiche rappel des objectifs du carnet
8. Fiche rappel différenciation et cadre légal